

Activités Agricoles Provinciales

La surveillance des étalons

L'inspection est déjà terminée dans 55 comtés. Le travail prendra fin vers Noël.

POUR 1931

La politique de la surveillance des étalons dans la province de Québec est suffisamment connue pour qu'il ne soit pas nécessaire d'entrer dans le détail de son fonctionnement. Depuis qu'elle a été instituée, il y a une dizaine d'années, elle a contribué à éliminer les étalons d'ordre inférieur, pour laisser le champ libre aux reproducteurs de qualité, susceptibles d'améliorer l'espèce.

Aujourd'hui, les règlements en vigueur sont des plus propres à assurer le maintien des progrès réalisés. Les propriétaires d'étalons reçoivent en ne mettant en service que des sujets reconnus sains, exempts de tares héréditaires et possédant les qualités typiques de leur race. De leur côté les cultivateurs comprennent mieux qu'il y va de leur intérêt de conduire leurs juments à des étalons aptes à régénérer le sang de leurs descendants et à leur donner des poulains vigoureux, qu'ils vendront à de meilleurs prix qu'ils pourraient, s'ils les gardaient dans leur ferme, utiliser avec plus d'efficacité.

Autrefois, deux inspections étaient faites annuellement: l'une au printemps, par les inspecteurs du comité de surveillance des étalons en vue de l'émission des permis de monte, et l'autre, un peu plus tard, par un inspecteur de la Division de l'Industrie Animale Fédérale et un autre du ministère de l'Agriculture de Québec, en vue de l'Aide Fédérale-Provinciale à l'amélioration de l'espèce chevaline. Actuellement, pour assurer un contrôle plus uniforme et épargner aux propriétaires le trouble de conduire à deux reprises dans l'année leurs étalons aux lieux désignés dans chaque comté pour l'inspection, une seule visite est faite conjointement par un inspecteur provincial et un inspecteur fédéral, et les rapports qu'ils émettent servent à la fois pour l'obtention des permis de monte et des octrois de l'Aide Fédérale-Provinciale. Auparavant, les étalons étaient classés en 1, 2, 3 et 4 et ces sections se divisaient à leur tour en sous-sections A, B et C. Maintenant, on n'a plus que les classes A, B et C, avec celle des croisés. En 1929, il a été fait 563 inspections, et les étalons visités ont été ainsi classés: classe A, 51; classe B, 124; classe C, 240; croisés, 107; refusés, 41.

Tous les étalons entrés dans les classes A, B et C sont enregistrés. Quant aux croisés, les inspecteurs n'acceptent plus que ceux qui avaient déjà un permis et qui sont encore reconnus comme sains et sans tares héréditaires. De cette manière l'élimination des étalons croisés se poursuit tranquillement, sans rien brusquer, et avant longtemps notre province de Québec n'aura plus que des reproducteurs enregistrés et de bonne qualité pour perpétuer et améliorer l'espèce chevaline.

Cette amélioration est encouragée et stimulée par les octrois accordés conjointement par les ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa aux sociétés d'agriculture qui priment des étalons, et par les prêts nombreux consentis par l'intermédiaire de ces mêmes sociétés aux éleveurs qui achètent un étalon enregistré et ayant subi l'inspection avec succès.

Jusqu'ici, les inspecteurs ont visité 55 comtés, et ils comptent terminer leur travail en moins de deux mois.

L'industrie des conserves

Importants progrès réalisés en ces dernières années — La part du ministère de l'Agriculture de Québec

PRINCIPAUX FACTEURS

L'industrie de la conserve est depuis longtemps prônée par les instructeurs et propagandistes du ministère de l'Agriculture comme étant une source appréciable de revenus pour la ferme, et grâce aux encouragements accordés, principalement en ces dernières années, la pratique de la mise en conserve des produits de nos jardins et celle des petits fruits surtout ont fait des progrès considérables.

Des conférences ont été multipliées dans tous les coins de la province, des concours ont été organisés un peu partout, des expositions et des brochures ont été distribuées dans tous les milieux, et les officiers du service de l'Horticulture se sont dépensés pour inciter de plus en plus nos fermiers à pratiquer cette exploitation facile, d'une installation relativement peu coûteuse et hautement profitable.

Avec les procédés modernes maintenant en usage partout, et

grâce à un outillage d'une manœuvre aisée, on peut dire que tous les produits de la ferme se mettent en conserve de nos jours, depuis les viandes jusqu'aux petits fruits, en passant par les tomates, les fèves en gousse, le blé d'Inde en grain, ou en épis, les carottes, les betteraves, les citrouilles, les hachis de viandes, le beurre de sucre et la rhubarbe, pour ne nommer que ceux-là.

Ces conserves disposent toujours d'un marché largement ouvert, et pour plusieurs bonnes raisons. La population des villes mène une vie intense et fiévreuse. L'homme d'affaires ne quitte plus son bureau, à midi, que pour aller prendre un léger repas au premier café rencontré, sa femme a des obligations sociales nombreuses à remplir, on est continuellement pressé, on se hâte et l'on coupe au plus court dans les cuisines et l'on a recours aux produits en conserve qui ont déjà reçu une cuisson et que l'on peut, par conséquent, mettre au point plus rapidement. Les menus sont aussi plus variés, plus compliqués sur la table de la famille, aussi bien que dans les hôtels et restaurants. Pour cela encore on a recours aux conserves dans la majorité des cas. Dans la classe bourgeoise, la ménagère qui entassait autrefois dans une armoire, chaque automne, des quantités de bocaux de confitures et d'autres provisions pour l'hiver, se soucie de moins en moins de se donner la peine de la préparation de ces conserves, quand l'épicerie du coin peut les lui procurer, avec un choix beaucoup plus varié, et à un prix modique au fur et à mesure qu'elle en a besoin.

Chez l'ouvrier à petit salaire, même tendance. L'homme qui rentre le samedi soir avec sa paye et qui aura de la difficulté à vivre durant les sept jours qui vont suivre, n'est pas toujours disposé à acheter le blé d'Inde à la "poche" et les petits fruits au "rallou", sans compter le sucre granulé en quantités de dix ou vingt livres, pour permettre à la ménagère de fabriquer ses conserves. Il préfère garder son argent pour faire face aux besoins quotidiens, quitte à acheter au jour le jour les diverses conserves dont pourra user sa famille.

Tous ces facteurs, joints à la propagande faite par le ministère de l'Agriculture, ont contribué à développer en notre province l'industrie de la mise en conserve sur une haute échelle, et des fabriques ont agrandi leurs établissements, tandis que de nouvelles constructions se sont élevées ici et là dans des centres de production.

Dotée d'un débouché permanent, qui a une forte tendance à s'élargir encore, l'industrie de la mise en conserve dans notre province est de plus en plus populaire, elle constitue une source de beaux revenus, et si nos fabricants s'appliquent à maintenir et à améliorer la quantité de leurs produits, elle est appelée à un grand développement.

La popularité toujours croissante de nos conserves québécoises se traduit par une augmentation annuelle du nombre de nos fabriques industrielles.

Au cours du dernier exercice fiscal, quatre nouvelles fabriques ont été créées et cinq autres déjà existantes ont augmenté leur capacité de rendement, soit par l'achat de nouvelles machines, soit en exploitant des lignes additionnelles en vue de répondre aux besoins de leur région respective. Le coût total de la machinerie achetée par neuf établissements, installation comprise, représente une somme de près de \$200,000.

La propagande conduite par le ministère de l'Agriculture de Québec, sous forme de conférences, de démonstrations, d'enquêtes, etc., et l'aide technique efficace mise à la disposition de nos industriels ont été les principaux agents de ce progrès. En effet, en plus des six techniciens attachés en permanence à la section des conserves alimentaires, le ministère de l'Agriculture a fait venir au cours des années 1927 et 1929 des experts en la matière qui ont aidé les premiers à instruire nos fabricants et diriger les travaux de construction et d'installation des nouvelles fabriques. A cela il faut ajouter l'aide financière accordée au cours des dix dernières années, et qui représente un chiffre respectable.

En dépit d'une température défavorable en 1929, la quantité de caisses de conserves de légumes fabriquées au cours de l'année dernière a été beaucoup plus considérable que celle de 1928, grâce à l'accroissement du nombre des établissements et à une plus forte capacité de production.

Les statistiques de l'année 1930 ne sont pas encore compilées, mais celles de 1929 établissent que la valeur totale des conserves alimentaires industrielles fabriquées fut de \$4,501,978.10. Les produits les plus exploités furent les suivants:

Tomates	\$ 299,618.45
Fèves en gousse	211,978.02
Blé d'Inde en grain	271,320.85
Fèves au lard	1,096,523.75
Viandes	676,637.00

Confitures	833,098.55
Sirops	173,198.32
Marinades	211,855.51

Mais la production ne s'arrête pas là. Aux conserves Industrielles, il convient d'ajouter les conserves domestiques, qui ne vont pas toutes sur le marché, et que la fermière fabrique pour l'usage de sa famille. Là aussi il y a une augmentation appréciable, si l'on tient compte du fait que les compagnies manufacturières de boîtes en fer-blanc ont vendu aux cultivateurs près de 4,800,000 boîtes de toutes dimensions, contre 4,436,794 en 1928. La valeur totale de cette fabrication domestique est de \$513,074.32, alors qu'en 1927 elle n'atteignait pas \$265,000.

L'apport de cette industrie domestique est donc considérable, et son exploitation représente une forte économie pour la classe agricole qui la pratique. Ce résultat est la conséquence de la propagande faite à travers nos campagnes par les spécialistes et par les conférenciers du service de l'Horticulture.

Plusieurs enquêtes ont été conduites auprès des cultivateurs en divers comtés, notamment ceux de Champlain, de Missisquoi, de Maskinongé, de l'Assomption et de Montcalm. Ces enquêtes ont permis de constater que ces comtés possèdent des sols riches et variés, capables de produire en abondance la plupart des cultures propres à la mise en conserve. Plus que jamais la classe agricole est disposée à collaborer avec les instructeurs et les agronomes pour développer cette industrie payante et facile, et faire surgir de nouvelles fabriques qui absorberont la production et contribueront de ce fait au développement des cultures maraichères, aboutant par conséquent au bien-être de la classe rurale.

Le cours d'eau Richer

DEUX MOIS DE TRAVAUX D'ÉGOUTTEMENT ET DE CREUSAGE À SAINT-MARC, COMTE DE VERCHÈRES

QUATRE-VINGTS INTÉRESSÉS

L'œuvre de l'égouttement des terres en vue de leur rendre la fertilité et d'augmenter par le fait même leur valeur, se poursuit toujours activement. Un nouvel excavateur mécanique acheté par le ministère de l'Agriculture et fourni gratuitement avec les services d'un mécanicien, est actuellement en opération sur le cours d'eau Richer, à Saint-Marc, comté de Verchères. Ce dernier achat porte à cinq le nombre des excavateurs qui sont la propriété du ministère de l'Agriculture et sont prêtés sans aucun loyer aux municipalités qui ont d'importants travaux d'égouttement à faire exécuter.

Ces machines sont en ce moment en service aux endroits suivants:

Ruisseau Saint-Georges, comté de Montcalm; Rivière-aux-Chiens, comté de Terrebonne; Rivière-Ouelle, comté de Maskinongé; Cours d'eau Richer, comté de Verchères; Saint-Barthélemy, comté de Berthier.

Celle qui travaille présentement sur le cours d'eau Richer est d'une capacité de trois huitièmes de verge cube, et elle a un creusage considérable à accomplir. Ce cours d'eau coule à travers un terrain plat, dans les concessions 1, 2, 3 et 4, sur une étendue de six milles et demi. Il y a là près de trois mille arpents de terre à drainer, et quatre-vingts cultivateurs bénéficieront de l'amélioration qu'apportera cette entreprise.

Sur toute cette longueur, le cours d'eau Richer sera redressé, creusé et élargi, de manière à ce qu'il ait une largeur de neuf pieds dans le fond et de douze pieds dans le haut. On calcule que l'excavateur aura au delà de vingt mille verges cubes de terre à extraire, à raison d'une moyenne de 400 verges par jour. Ceci nécessitera donc un travail de deux mois environ, auquel seront employés plusieurs ouvriers.

Nouveau magasin Dupuis Frères

L'OUVREMENT OFFICIELLE DE CE NOUVEAU MAGASIN D'OCCASIONS A EU LIEU LUNDI MATIN, À L'ANGLE DES RUES SAINT-LAURENT ET SAINT-VIAEUR.

Les administrateurs de la maison Dupuis Frères ont ouvert officiellement lundi matin, le 19 courant, à 8h. 30, un nouveau magasin d'occasions, ce qui marque une date dans l'histoire de cette maison canadienne-française. Le comptoir postal Dupuis Frères compte environ 300,000 clients dans la province; mais il n'était pas ouvert à la population de Montréal. Il occupe aujourd'hui un vaste immeuble de cinq étages dans le nord de la ville, à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Viaeur. Le rez-de-chaussée se compose d'un grand magasin de vêtements et d'un grand magasin de chaussures.

Le vice-président et gérant général de la maison Dupuis Frères, M. A. J. Dugal, disait dans une entrevue aux journaux, il y a quelques heures, que jusqu'ici la maison Dupuis Frères ne disposait pas de l'espace requis pour l'installation d'un nouveau magasin d'occasions. Le comptoir postal n'avait au début que deux étages. Récemment la maison a occupé l'édifice au complet et elle a tout de suite mis en train le magasin d'occasions qu'elle considère

CONSULTATIONS LEGALES

Par Trudel & Simard, avocats

SERVICE SPECIAL DU BULLETIN DES AGRICULTEURS

AVIS AUX CORRESPONDANTS:

Les personnes qui veulent profiter de notre service de "consultations légales" doivent observer les règles suivantes:

1) Ce service est établi pour l'avantage exclusif de nos abonnés: toute demande de renseignement doit donc être signée, afin que nous puissions vérifier si le correspondant est un abonné.

2) Les questions doivent être adressées directement au journal.

3) Ces questions ne doivent soulever que des points de droit qui se présentent d'ordinaire au cours de la vie rurale. Celui qui voudra obtenir une opinion sur un cas spécial nécessitant des recherches ou une longue étude, devra se conformer aux conditions qui pourront être posées par nos avocats consultants.

4) Tout correspondant qui désirera une réponse immédiate et personnelle devra payer l'honoraire qui pourra être exigé par nos avocats.

1—Vente—Obligation du vendeur

J'ai hérité d'un lot de colonisation, il y a quatre ans. L'année dernière, celui qui l'a acheté de moi l'a vendu cette année. Il me dit que le lot doit être vendu dans un délai déterminé. Voulez-vous me dire si je suis obligé de le payer? (Réponse à E. M.)

Tout dépend des termes de votre contrat et il est préférable que vous les ayez écrits. Vous avez vendu avec la simple garantie légale, vous achetez à recours contre vous, s'il est forcé par son propre acheteur de payer les ventes qui peuvent être dues au ministère de la Colonisation. Le ministère a également un recours personnel contre vous.

2—Billet à ordre—Libération de l'endosseur.

J'ai endossé un billet de \$500 en date du 1er novembre 1928 et payable à demande. Le bénéficiaire du billet l'a fait protester au mois de novembre, cette année, et il m'en réclame le paiement. Suis-je obligé comme endosseur de payer ce billet? (Réponse à A. L.)

D'après la loi des lettres de change, un billet payable à demande doit être présenté au paiement dans un délai raisonnable, si le détenteur veut conserver son recours contre l'endosseur. Nous ne croyons pas qu'un délai de deux ans entre la date de la signature du billet et la date de la présentation au paiement, soit un délai raisonnable au sens de la loi. Dans ces circonstances, nous sommes d'avis que vous êtes libéré de votre responsabilité à raison de votre endossement.

3—Accident d'automobile—Lumière.

J'ai été frappé par une automobile le soir sur la route. Le propriétaire de l'automobile prétend que je ne puis lui faire de réclamation, parce que ma voiture ne portait pas de lumière. C'est une voiture à cheval. (Réponse à D. N.)

Nous savons que les associations d'automobilistes et divers corps publics ont fait de nombreuses et pressantes démarches auprès du gouvernement provincial pour que celui-ci impose l'obligation de mettre une lumière sur toute voiture circulant sur les routes la nuit. Mais nous ne croyons pas qu'aucune loi semblable ait encore été passée. Si c'est le seul reproche que peut vous faire le propriétaire de l'automobile qui vous a frappé, vous avez un bon droit d'action contre lui. Vous

absolument nécessaire au développement du nord de la ville. On y pourra acheter toutes les marchandises mentionnées dans le catalogue du comptoir au prix marqué dans ce catalogue, dit M. Dugal.

Le président de la maison, M. Albert Dupuis, a ouvert lui-même lundi le nouveau magasin de détail, qui comprendra plusieurs comptoirs, de nombreux étages et vingt-deux vitrines à l'extérieur. La maison Dupuis Frères, fondée depuis soixante-deux ans, est restée essentiellement canadienne-française, nous déclare M. Dugal. Elle a su se développer et elle est devenue le plus grand magasin français à rayons du Canada et même de l'Amérique.

Une initiative de M. Sauvé

Ottawa. — Il n'y aura pas de livraison postale le jour de Noël. Afin que les facteurs passent la Noël avec leurs familles, M. Arthur Sauvé, ministre des postes, a décidé qu'il n'y aurait pas de livraison.

Jusqu'ici, dit le ministre dans sa déclaration, les facteurs ont dû faire la livraison postale le jour de Noël, avec le résultat qu'au lieu de goûter cette fête en famille, le facteur parcourt les rues avec de lourdes charges de lettres et de colis tardifs.

"Nous n'épargnerons aucun effort pour maintenir le service efficace et satisfaisant ordinaire, et tout ce que nous demandons de la part du public c'est de poster un jour plus tôt les effets qui jusqu'ici étaient livrés le jour de Noël, afin que la livraison puisse en être faite la veille de Noël."

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, sont reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 12 décembre 1930 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route entre BEAUVILLE et MELOCHVILLE à commencer le 1er JANVIER 1931 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de BEAUVILLE, NOIS et MELOCHVILLE et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur du District de Beauville, de Melochville et de Nois, Montréal, le 29 octobre 1930.

C'est le seul Orange Pekoe qui soit aussi habilement mélangé



'Tout frais des plantations'

Tribune Libre

(Suite de la page)

cendie, payée par le syndicat de la faillite ou le fermier dont les biens sont vendus par huissier-shérif.

La grande généralité des Codes modernes a suppléé à cette lacune de notre Code civil, dénoncée à notre législature dès 1872, par Me J. A. Hervieux, alors inspecteur des bureaux d'enregistrement.

F. B.

Réclamons! Réclamons!

Notre-Dame de Stanbridge, le 5 novembre 1930.

Amis, cultivateurs,

Je ne saurais trop vous encourager à abonner vos amis au *Bulletin des Agriculteurs*; c'est le journal qui ne cesse de prendre nos intérêts comme cultivateurs, dans toutes les occasions et de nous défendre chaque fois que nous sommes accusés d'être des orgueilleux et négligents dans nos travaux, des plagiaires quand nous demandons de l'aide aux gouvernements. On a été jusqu'à dire qu'on avait passé dans les campagnes et qu'on avait été surpris de l'apparente prospérité qui règne autour des fermes. Cultivateurs, quand on veut avoir vos votes contre l'un des nôtres, on sait nous parler, même pour nous tromper, ce qui arrive souvent en temps d'élections.

Au cours des élections qui se sont terminées la semaine dernière, on a promis aux cultivateurs de faire l'impossible pour leur aider. MM. les gouvernants, ne faites donc pas l'impossible, mais faites simplement ce qui est possible, mais nécessaire; faites ce que nous nous demandons. De l'aide financière, c'est ce qui nous est le plus indispensable. Les instructions qu'on nous fait donner sont moins nécessaires. L'agriculture est vieille et peut-être que la meilleure instruction c'est encore celle que nous a été donnée par nos pères en brassant la terre. Ce qui n'est pas satisfaisant pour notre classe, c'est que nous demandons de l'aide en argent par un crédit agricole avantageux et on nous répond par des cours d'instruction. Il y a, chez les cultivateurs, plus de connaissances en agriculture qu'on a l'air de le croire. L'argent placé pour toutes ces instructions qui nous sont données, souvent par des gens qui n'ont jamais cultivé, serait probablement mieux employé de la manière que je vous expose, c'est-à-

dire en l'offrant aux cultivateurs pour leur permettre de tirer profit des connaissances qu'ils ont déjà. Nous ne cessons de réclamer par la voix de ce journal qui est le nôtre. Tous les cultivateurs devraient se faire un devoir de le recevoir et de lire les articles de son rédacteur.

Maxime COUPAL



AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, No 74-476

Cour Supérieure

DAME CHRISTIANA AUBUCHON, épouse d'OMER DORRIS, électricien, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Montréal, a formé ce jour une demande en séparation de biens contre son mari.

Procureur de la demanderesse, Montréal, 28 octobre 1930. 45-46-47-48

Province de Québec, District de Montréal, No 74-298

Cour Supérieure

Dame Dalia, dite Yvonne Lachapelle, épouse d'YVES LACHAPPELLE, Journalier, de la ville de Montréal, a institué une action en séparation de biens contre son mari, LOUTIS DIVER, Procureur de la demanderesse, Montréal, 13 oct. 1930. 42-43-44-45

AVIS D'APPLICATION POUR LE DIVORCE

Avis est donné par les présentes que Minnie Fagen, de la ville et du district de Montréal, dans la province de Québec, demanderesse à la prochaine session du Parlement du Canada un permis de divorce avec son mari, Jacob Rabinovitch de la ville de Montréal dans la province de Québec, et résidant dans la ville de Montréal, dans la province de Québec, sur accusation de bigamie et d'adultère.

Daté à Ottawa, le 19 Juin, 1930 LYON W. JACOBS, K.C. 10, St-Jacques Ouest, Montréal, Québec. Procureur de la requérante. 45-46-47-48



Exposition-Conférence Universelle des Grains

A REGINA, DU 25 JUILLET AU 6 AOUT 1932

Cette grande Exposition-Conférence Universelle des Grains, à laquelle ont été invités plus de quatre-vingts pays, fournit aux fermiers du Canada l'occasion depuis longtemps attendue de prendre contact avec les autres nations agricoles du monde et de préciser leur position en matière d'agriculture.

Plus de \$200,000.00 de prix en argent pour les Fermiers qui se mettent à l'oeuvre dès MAINTENANT.

L'Exposition-Conférence Universelle des Grains doit réunir tous les produits réalisés par les fermiers les plus pratiques et les savants du monde entier au cours des expériences et des recherches qu'ils poursuivent depuis des années dans le domaine des grains et graines de semence. Cette exposition colossale aura aussi pour résultat de convaincre les producteurs canadiens de la nécessité et de l'importance pour eux d'employer de bonnes graines de semence et de recourir aux meilleures méthodes de culture. Et la Conférence même les mettra au courant de tout ce qui a été fait dans le monde entier en matière d'agriculture. Comme nos cultivateurs de presque tous les pays du monde producteurs de grains et graines de semence participeront à cette exposition, il importe que les fermiers du Canada, individuellement et

collectivement, fassent tous leurs efforts pour gagner largement leur part des 1,700 prix individuels en argent, s'élevant de \$10 à \$2,500, et remporter même, pour maintenir le bon renom de leur pays, des championnats mondiaux. Toutes les pièces à exposer doivent être soumises aux autorités le ou avant le 1er mars 1932. Aux fermiers canadiens à se préparer dès maintenant. Ils ne doivent pas attendre à l'année 1932 pour se mettre à l'oeuvre. S'ils n'ont pas encore choisi leurs échantillons de grains et graines de semence, ils doivent le faire à même la récolte de cette année ou l'an prochain. Le Secrétaire du Comité Provincial se fera un plaisir de conseiller et d'aider les fermiers dans le choix des pièces à exposer et de leur fournir sur l'Exposition tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Les Fermiers Canadiens doivent se mettre à l'oeuvre dès MAINTENANT!

Prenez part au Concours de Devises pour gagner un prix de cinq cents dollars. Dix mots seulement à trouver. Pour plus amples renseignements, listes des prix et renseignements généraux, prière d'écrire au Secrétaire, Exposition-Conférence Universelle des Grains, Imperial Bank Chambers, Regina, Canada.

EXPOSITION-CONFERENCE UNIVERSELLE DES GRAINS

Président du Comité National, HON. ROBERT WEIR, Ministre de l'Agriculture du Canada.



Président du Comité Exécutif et des Finances, HON. W.-C. BUCKLE, Ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan.

Pas en train!
Une *Dow* Stout
vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

NOUVELLES DES MARCHES

DERNIERE CORRECTION MARDI, A 1 HEURE P. M.

LES ANIMAUX VIVANTS

LA SEMAINE DERNIERE

Les arrivages de bovins n'ont pas été aussi abondants au cours de la semaine écoulée et le volume modéré des offres, à la plupart des parcs à bestiaux, ne contenait qu'un petit pourcentage de bons animaux de boucherie et d'engrais. Les catégories de bovins de boucherie de bonne qualité de même que les migrants pour l'engraissement convenable, attirèrent l'attention des acheteurs et, comme résultat, le marché de ces qualités était ferme. Sur plusieurs parcs à bestiaux, les bons animaux pour l'abattoir se vendaient 25¢ de plus.

Les expéditions d'exportation à la Grande-Bretagne sont maintenant assez régulières, et on continue à acheter, à cette fin, sur les marchés les plus importants. En Grande-Bretagne, le marché reste un peu lent, mais il n'y a pas de changement dans les niveaux des prix depuis plusieurs semaines. On a exprimé l'opinion que ce marché avait à peu près atteint son plus bas point, considérant la qualité. On ajoute que si les arrivages de bovins de qualité inférieure deviennent plus abondants, ils ne seront pas naturellement bien accueillis. Ceci montre que le marché anglais n'est pas différent du nôtre lorsqu'il s'agit de la qualité du produit.

LES BETES A CORNES

MONTREAL vendait 2,276 bêtes à cornes et en recevait 460 en cours d'expédition directe aux sauteurs et 228 migrants pour exporter en Grande-Bretagne. La plupart des premières ventes aux parcs à bestiaux furent en compétition et venaient des acheteurs de la campagne, des bouchers et des abattoirs locaux. Les prix de vente des bovins d'engrais furent un facteur important du commerce. Une douzaine, ou à peu près, des meilleurs bouillons donnèrent jusqu'à \$6.50; la plupart des bovins de boucherie moyennement bons et de bonne qualité donnaient \$6., prix estimés comme laté de 50¢. à \$1., de moins que ceux de la semaine dernière. Les bovins d'engrais donnaient \$4. à \$6., les vaches se vendaient 75¢ de moins, de \$3.50 à \$4.50 pour la plupart des bonnes pesantures et les bonnes qualités. Les taureaux se vendaient \$2.50 à \$4., les génisses portaient lentement, \$4.50 à \$5.

MARCHÉ DES VEAUX

MONTREAL vendait 2,133 veaux. Les animaux étaient, pour la plu-

part, de qualité commune et des veaux engraisés à l'herbe et les arrivages peu abondants. Les prix généraux 50¢. sur les veaux d'herbe. Les veaux de boucherie moyens et bons donnaient jusqu'à \$11.; les communs et les moyens \$6., à \$9.25 et ceux engraisés à l'herbe, \$3.50 à \$5. le quintal.

LES PORCS

MONTREAL vendait 4,302 porcs sur un marché plus actif. Les porcs à bacon et de boucherie donnaient \$10.75 à \$11.; ceux de choix \$1. de plus par tête. Les légers et ceux d'engrais \$10.75 à \$11. et les truies \$9.50 à \$10., nourries et abrévées.

LES AGNEAUX ET LES MOUTONS
MONTREAL vendait 7,314 têtes. Les agneaux étaient en faveur à des prix un peu moins élevés. La plupart des bonnes brebis et des bons béliers donnaient \$7.75 à \$8.; les agneaux de Québec \$7.50 à \$7.75; les communs et les moyens \$7. à \$7.50. Les grossiers et les mâles donnaient \$5.50 et \$6.50 dans quelques cas. Les moutons se vendaient plus facilement de \$2. à \$4.25.

LE BEURRE — LE FROMAGE —

LES OEUFS

LA SEMAINE DERNIERE

Le beurre de crème n° 1 pasteurisé s'est vendu 29¢. Les arrivages de la semaine ont été de 4,021 boîtes comparées à 4,469 l'année dernière.

Le marché du fromage a clôturé la semaine entre 13¢ et 14¢ et la livre pour l'Ontario et à 13½ et la livre pour le Québec.

Les exportations de fromage se sont élevées à 55,253 meules, comparativement à 57,685 meules pour la semaine précédente. L'amélioration dans le volume des expéditions s'est maintenue.

Les exportations de la saison représentent un total de 778,889 meules comparativement à 843,875 meules à même date l'an dernier. Les arrivages d'œufs, présentement quelque peu confus, car des œufs américains arrivent également ici pour être ensuite exportés du port de Montréal, et ces arrivages sont comptés dans la liste officielle.

LES PRIX MONTENT GRADUELLEMENT

La semaine dernière, les exportations se sont élevées à 2,000 caisses, portant le total des exportations d'œufs de la saison, du port de Montréal, en Europe, à 18,088 caisses.

caisses, comparativement à 12,478 caisses à la même date l'an dernier.

CETTE SEMAINE

En raison de la fête le marché du beurre, du fromage et des œufs a été plutôt tranquille lundi pour les prix de cette semaine, voir le tableau des prix corrigés mardi, à 1 heure p.m.

LES DROITS SUR LE BEURRE AUSTRALIEN

Vancouver, le 9. — Si le beurre australien qui vient d'arriver à bord du navire "Aorangi" est expédié à un acheteur canadien et qu'il a été réellement vendu au prix du marché, seulement 1 et de droit sera chargé sur ce beurre, sans aucune charge additionnelle de "dumping". Telle est la déclaration faite par les officiers de douane à Vancouver et par les importateurs canadiens. Les officiers n'ont pas voulu en dire davantage, parce qu'on n'a pas encore disposé du beurre bien que les papiers soient déjà tous dans les mains des officiers.

La cargaison à bord de l'"Aorangi" est de 6,000 boîtes, dont 2,000 de l'Australie et le reste de la Nouvelle-Zélande. Le beurre de la Nouvelle-Zélande paie 8 sous de droit la livre depuis l'abolition de l'accord commercial depuis le 12 octobre.

Le traité avec l'Australie est encore en vigueur et il doit y avoir également un avis de 6 mois de part ou d'autre avant qu'il prenne fin; nul avis du genre n'a encore été donné et pour cette raison le beurre de l'Australie ne paie qu'un sou de droit la livre.

Les importateurs déclarent qu'il n'y a jamais eu de droits de "dumping" appliqués sur le beurre australien à l'exception de la première expédition qui a suivi la signature du traité australien; après une discussion de 18 mois, les droits collectés sur cette première expédition auraient même été remboursés. Il est possible qu'un nouvel accord soit conclu entre le Canada et l'Australie à la suite de conférences des premiers ministres à Londres.

LES ENCHERES PUBLIQUES

Cornwall. — 115 boîtes de fromage blanc et 285 boîtes de fromage coloré, ont été vendues 12¢.

Le train d'amélioration de la terre est apprécié

La division des semences du ministère fédéral de l'Agriculture fait rapport que plus de 10,000 cultivateurs ont visité le train d'amélioration du sol qui a parcouru la province de Québec récemment, et que quelque 5,000 échantillons de terre ont été éprouvés au cours de cette tournée.

Tout en stimulant l'intérêt dans l'amélioration de la qualité du sol, ce train a rendu de grands services aux cultivateurs du sud-est de Québec. Parti de Côtécook le 15 septembre, il a terminé sa tournée à Verchères le 4 octobre.

Le train se composait de quatre wagons; le premier wagon contenait des laboratoires où l'on éprouvait l'acidité des échantillons de terre apportés par les cultivateurs et on se basait sur cet essai pour faire des recommandations, relativement à la quantité approximative de chaux exigée par le sol essayé. Le deuxième wagon fournissait des démonstrations sur les avantages qu'on peut tirer d'un bon emploi de la chaux agricole; le troisième wagon démontrait de la même façon la valeur des engrais chimiques et le quatrième wagon servait de salle de conférence, où les agents chargés des travaux du train donnaient des conférences sur l'emploi de la chaux et des engrais chimiques pour améliorer la fertilité du sol et la maintenir à son maximum.

Dans la mise à exécution de cette initiative, le Ministère de l'Agriculture du Québec a coopéré avec les Collèges d'Agriculture de la province. La Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture et le Chemin de fer National Canadien, Québec ont entrepris une vigoureuse campagne pour l'amélioration de la production par le maintien de la fertilité du sol.

Le "Do-X"

LE PAQUEBOT AERIEN ACCOMPLIT AVEC SUCCES LA DEUXIEME ETAPE DE SON ENVOI VERS LES ETATS-UNIS

Calshot, Angleterre, 11. (S. P. A.) — Le gros hydroplane allemand DO-X a accompli avec succès la deuxième partie de son envolée qui doit l'amener aux Etats-Unis après avoir traversé l'Atlantique. Il est arrivé ici, hier, à 3 heures 37 de l'après-midi (10 heures 37, heure normale de l'Est).

Le gros bateau-volant s'est posé sur les eaux du port après avoir accompli en moins de quatre heures le trajet d'Amsterdam où pendant plusieurs jours il avait attendu une température favorable. Il y avait une quarantaine de passagers à bord, y compris les membres de l'équipage.

Cette envolée de 325 milles a été accomplie sans encombre au-dessus des eaux de la Mer du Nord et de la Manche. L'un des plus gros hydroplanes de Southampton était allé à la rencontre du DO-X jusqu'à l'île de Wight pour le guider vers Calshot au cas où la nuit l'aurait surpris.

Les passagers, à leur arrivée, se sont déclarés enchantés de leur voyage.

Presque tous les grands pays du monde étaient représentés. Il y avait à bord des Américains, des Allemands, des Anglais, des Français, des Hollandais et des Suisses. Il y avait aussi plusieurs dames. Le Dr Claude Dornier, le constructeur du navire, était à bord. Il a dit que dans cinq ou six ans, il se ferait fort de présenter beaucoup mieux encore que ce navire à l'aviation commerciale.

L'enquête sur le R-101

LES SEANCES DE LA CONFERENCE IMPERIALE AVAIENT HATE LE DEPART DU DIRIGEABLE, D'APRES LE COMMANDANT DU R-100

Londres, 11. (S. P. C.) — Le chef d'escadron R. S. Booth, commandant du R-100, a rendu témoignage hier, à la continuation de l'enquête publique sur le désastre du dirigeable R-101. Il a déclaré devant la commission d'enquête que préside sir John Simon, qu'il est d'avis que les séances de la Conférence impériale avaient influencé lord Thomson et ses assistants du département de l'aviation au point de leur faire hâter le départ du dirigeable pour les Indes de façon que l'effet psychologique sur les hommes d'Etat et les peuples de l'Empire, qui avaient déjà les yeux sur Londres, ne fût pas perdu.

Le commandant Booth avait pris part aux essais du R-101 au mois de juin. Les officiers de ce dirigeable lui avaient alors déclaré qu'ils espéraient avoir de 36 à 48 heures de vol par mauvais temps afin d'éprouver parfaitement le navire à la suite de l'allonge de 54 pieds qu'on lui avait posée. Le commandant est d'avis que les officiers étaient fort satisfaits de l'allure du navire aérien dans les conditions normales de vol.

"C'est la perspective de la Conférence impériale, a dit le commandant Booth, qui a incité les officiers du dirigeable à partir aussi tôt. Si cette conférence n'avait pas eu lieu, je suis certain que le dirigeable ne serait pas parti avant d'avoir subi des essais plus sérieux, comme on l'a fait pour le R-100, avant son départ pour le Canada."

Mort du sénateur Turiff

Ottawa, 10. — Le sénateur J. G. Turiff, d'Assiniboia, Saskatchewan, est décédé chez lui hier après-midi, après une longue maladie. Il était âgé de 75 ans.

Le sénateur était souffrant depuis plusieurs années mais il avait pu assister à la session spéciale du parlement l'automne dernier.

Le sénateur Turiff naquit à Petit-Métis, P. Q., en 1855 et il fit ses études à Montréal. Il alla s'établir dans l'Ouest à l'âge de 23 ans à Morden, Manitoba, et plus tard à Carlyle, Saskatchewan. Il fut le premier représentant du district de Moose-Mountain dans le conseil du

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		SUCRE		PETROLE	
Le char, le baril, en sacs		Les 100 livres		Le gallon	
Première patente	5.80	Granulé, sac de jute	4.65	Imperial Royalite:	
Deuxième patente	5.60	Granulé, sac de coton	4.75	Barils de bois de 42 gal.	0.21 1/2
Forêt à boulanger	5.20	Cassonade no 1	4.50	Imperial Royalite:	
		Cassonade no 2	4.40	Barils d'acier de 47 gal.	0.21 1/2
		MELASSE (BARBAPES)			
FARINE A ENGRAIS		DRECHE DE BRASSERIE		GAZOLINE	
Le char, le baril, en sacs		La tonne		Le gallon	
Première	4.20	Dreche sèche	22.00	Imperial premier:	
Deuxième	3.70			Barils de 47 gallons	0.29 1/4
SOUS-PRODUITS DU BLE		SEL		Ethyl	0.23 1/2
Le char, la tonne		Le gallon			
Son	20.25	No 1, baril de 25 gallons	0.50	ENGRAIS CHIMIQUES	
Gru rouge	21.25	No 1, tonneau de 90 gall.	0.46	SIMPLES	
Gru blanc, Laurentia	20.25			Par chars complets, F.O.B. Québec	
Criblures de ble moulin	00.00			Superphosphate, 16 p. c.	
Middlings	20.25			assembleable	
Moulée d'orge pure	24.25			Muriate de potasse 48%,	
MOULEES				sac de 200 lbs	
Le char, la tonne				Sulfate de potasse, 48 p. c.,	
"Success"	33.25			sac de 200 lbs	
"Union"	0.00			Sulfate d'ammoniaque, 20 p. c.	
GRAIN MOULU				c. d'azote, sac de 200 lbs	
Le sac de 98 livres				Nitrate de soude, 15 p. c.	
Blé d'Inde moulu	1.75			d'azote, sac de 100 lbs	
Blé d'Inde cassé	1.75				
TOURTEAUX DE LIN					
Le char, la tonne					
1ère qualité	73.25				

Nord-Ouest et il fut élu dans ce même district à la législature du Nord-Ouest en 1891.

Après une défaite comme candidat libéral dans Assiniboia-Ouest en 1898, il fut nommé commissaire des terres du Dominion. Il garda ce poste jusqu'en 1904 alors qu'il démissionna pour se faire élire dans Assiniboia. Il fut réélu en 1908, en 1911 et en 1917. Il fut nommé sénateur en 1918. Il laisse sa veuve et trois filles. Son seul fils fut tué à Courcellette en 1916.

La majorité libérale au Sénat

Ottawa, 11. (S. P. C.) — Par la mort, survenue hier, du sénateur J. G. Turiff, la majorité libérale au Sénat se trouve réduite à trois.

Cette vacance sera la première que le gouvernement Bennett aura à remplir. Le sénateur Turiff était progressiste mais il avait toujours voté avec les libéraux.

Les exportations de pommes canadiennes

Le rapport commercial de la division fédérale des fruits indique que les exportations canadiennes de pommes pour cette année sont bien supérieures à celles de l'année dernière jusqu'à date. Voici l'état relatif pour les deux années au 10 octobre:

	1930	1929
Demi-barils	19,225	10,405
Caisses	166,865	64,457
Barils	265,078	157,538

L'industrie des fruits au Canada en 1930 fait preuve de progrès sur toute la ligne.

Message de M. Bennett pour l'Armistice

Ottawa, 11. (S. P. C.) — M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a câblé à Ottawa, de Londres, le message suivant à l'occasion du jour de l'armistice: "En ce douzième anniversaire de la signature de l'armistice, je me joins à mes concitoyens pour rendre hommage à la mémoire de ceux qui sont morts pour le Canada et l'Empire. Nous ne les oublierons pas, ni oublierons qu'on nous a confié le soin de maintenir les grands principes de justice, de liberté et de loyauté pour lesquels ces braves sont morts."

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix du gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mardi, 1 h.

BEURRE DE BEURRERIE		LAPINS VIVANTS		MOUTONS VIVANTS	
La livre		La livre		La livre	
Pasteurisé no 1	29 3-8	No 1, 4 lbs et plus	0.12	No 1	4.00
Non pasteurisé no 1	29 3-8			No 2	2.00
	29 3-8				
FROMAGES LOCAUX		MIEL BLANC		MOUTONS ABATTUS	
La livre		La livre		La livre	
Meule de 50 lbs	12 1/2 à 12 3/4	Réceptifs de 30 lbs	9 1-2	Choix	
Meule de 5 lbs (paraffine)	14-14 1/4	Réceptifs de 5 lbs	10	No 1	1.10
		Réceptifs de 2 1-2 lbs	10 1-2	No 2	0.09
FROMAGE COLORE		MIEL AMBRE		No 3	0.07
La livre		La livre			
No 1	13	Réceptifs de 30 lbs	8 1-2	AGNEAUX VIVANTS	
No 2	12	Réceptifs de 5 lbs	10	La livre	
		Réceptifs de 2 1-2 lbs	9 1-2	No 1	7.50 à 5.00
FROMAGE BLANC		MIEL BRUN		No 2	5.50 à 7.25
La livre		La livre		Les agneaux non châtrés se vendent 2 cents par livre de moins.	
No 1	13	Réceptifs de 30 lbs	8 1-2	AGNEAUX ABATTUS	
No 2	12	Réceptifs de 5 lbs	10	La livre	
		Réceptifs de 2 1-2 lbs	9 1-2	Choix	0000
OEUFS		SIROP D'ERABLE		No 1	15 à 16
La douzaine		Le gallon		No 2	13 à 14
Frais extras	50	No 1 nouveau	2.40		
Frais premiers	55	No 2	2.25	PORCS VIVANTS	
Frais seconds	40			Les 100 livres	
Poulettes	50	SUCRE D'ERABLE		Bouchers et à bacon	10.50 à 10.75
		La livre		Select	1.00 en plus par tête
POULES VIVANTES		La livre		Légers	10.35 à 10.75
Choix, 5 lbs et plus	22	No 1	20	Extra légers	9.00 à 9.50
Bon, 4 1-2 lbs et plus	18-20	No 2	18	Truies	9.00 à 10.00
Moyenne, 4 lbs et plus	16-18			PORCS ABATTUS	
Passable 3 lbs et plus	13-14	BOUVILLONS VIVANTS		Les 100 livres	
		No 1	6.75 à 7.00	No 1 (120 à 140)	15.00
POULES ABATTUES		No 2	5.75 à 6.00	No 2 (150 à 200)	14.00
La livre		No 3	4.00 à 5.50	No 3 (250 et plus)	12.00
Choix, 5 lbs et plus	20	TAURES VIVANTES		PEAUX VERTES	
Bonnes, 4 1-2 et plus	18	Les 100 livres		La livre	
Passable, 3 lbs et plus	14	Choix	4.00 à 06.00	De boeuf, moins de 48 lbs	07 1-2
		No 1	5.50 à 6.25	De boeuf, plus de 48 lbs	05 1-2
POULETS VIVANTS		No 2	4.75 à 5.50	De taureaux	0.04
La livre		No 3	3.50 à 4.75	De veau, chacune	0.75
Choix, 5 lbs et plus	20	VACHES VIVANTES		De veaux engraisés	25 à 35
Bon, 4 1-2 lbs et plus	16-18	Les 100 livres		D'agneaux, la peau	0.15 à 0.90
Moyen, 3 lbs et plus	13-14	Choix	4.00 à 0.00	De chevauv, la peau	2.00 à 2.25
		No 1	4.50 à 5.00		
POULETS ABATTUS		No 2	3.00 à 4.00	LAINE	
La livre		No 3	2.00 à 2.75	La livre	
Choix, 6 lbs et plus	25	TAUREAUX VIVANTS		Lavée, no 1	18
Choix, 5 lbs et plus	23	Les 100 livres		Lavée, no 2	15
Bonne, 4 1-2 et plus	22	Choix	4.00 à 0.00	Non lavée, no 1	0.12
Moyenne, 4 lbs et plus	18	No 1	4.50 à 5.00	Non lavée, no 2	0.11
		No 2	3.00 à 4.00		
DINDES VIVANTES		No 3	2.00 à 2.75	FOIN DE MIL	
La livre		VEAUX DE LAIT VIVANTS		Au char, la tonne	
Choix, 12 lbs et plus	0.00	No 1	9.50 à 11.00	No 2, bon	11.00
Bonne, 10 lbs et plus	0.00	No 2	8.00 à 9.50	No 3	8.00 à 9.00
Vieilles dindes	0.00	No 3	6.50 à 7.75		
DINDES ABATTUES		VEAUX DE LAIT ABATTUS		FOIN DE TREFLE	
La livre		Les 100 livres		La tonne	
Choix, 12 lbs et plus	27	Choix	9.50 à 12.00	No 1, très mêlé	10.00
Bonne, 10 lbs et plus	25	No 1	9.50 à 12.00	No 2	8.00 à 9.00
Vieilles dindes	25	No 2	8.00 à 9.25		
OIES VIVANTES		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS		PATATES	
La livre		Les 100 livres		Québec, 80 lbs	
Bonne, 9 lbs et plus	0.00	No 1	5.00	80 à 90c	
Passable	0.00	No 2	3.50	FÈVES	
OIES ABATTUES		VEAUX DE CHAMPS ABATTUS		Le minot	
La livre		Les 100 livres		No 1	3.00
Bonne, 10 lbs et plus	20	No 1		No 2	0.00
Moyenne, 8 lbs et plus	18	No 2			
CANARDS ABATTUS		POISSONS VIVANTS		POISSONS ABATTUS	
La livre		Les 100 livres		La livre	
Choix, 5 lbs et plus, jeunes	0.00	No 1	5.00	Choix	1.00
Bon, 4 lbs et plus	20	No 2	3.50	No 1	1.00
		No 1		No 2	0.00
CANARDS VIVANTS		POISSONS ABATTUS		POISSONS	
La livre		Les 100 livres		Le minot	
Bon, 5 lbs et plus, jeunes	10.00	No 1	10.00	Importés	2.25
Moyen, 4 lbs et plus	0.00	No 2	9.00	Canadiens	2.00

Activités Agricoles Fédérales

Le soin des machines de la ferme

Depuis que l'on emploie des machines plus grandes et plus nombreuses et à prix plus élevés, la mise de fonds que représentent les machines sur la ferme ordinaire est aujourd'hui beaucoup plus élevée qu'autrefois. En 1929 on estimait que le matériel agricole sur la ferme ordinaire du Manitoba valait plus de \$2,000 et que les frais annuels de dépréciation et de réparations sur ce matériel se montaient à \$460. Pour qu'une mise de fonds aussi considérable soit un placement avantageux, il est nécessaire, non seulement que les machines fonctionnent parfaitement, mais aussi qu'elles durent aussi longtemps que possible. Pour cela il faut savoir en prendre soin.

Les dix-sept stations de démonstration du Manitoba et de l'Est de la Saskatchewan, sous la surveillance de fermes expérimentales fédérales, fournissent des données utiles sur les frais de fonctionnement, la durée et l'effet du soin des machines. La majorité des exploitants de ces stations conviennent que deux choses sont essentielles pour qu'une machine puisse donner un maximum de service: a) la durée de construction, b) le soin donné. Sur cette question des soins les opinions ne sont pas d'accord. On admet généralement qu'une bonne lubrification et que de promptes réparations sont nécessaires; quant au logement, certains cultivateurs ne croient pas qu'il soit avantageux de construire une remise, tandis que d'autres au contraire sont persuadés que la remise est un bâtiment très utile. Admettons que nous soyons tous d'accord sur la question de la lubrification, qui doit être faite parfaitement et à bonne époque, et que nous soyons d'accord également sur les réparations, qui aboutissent à une fin désastreuse lorsqu'elles sont négligées; il reste à considérer la question de l'abri.

On a trop souvent l'habitude, sur la ferme des prairies, de laisser les machines dans le champ, à l'endroit même où elles ont été employées pour la dernière fois, jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être

remises en marche. On voit parfois un semoir à grain payé un gros prix enfoui sous le grain et les mauvaises herbes, une moissonneuse reléguée le long d'une clôture pour y pourrir pendant sa longue saison d'inactivité, tandis que les autres machines, d'importance plus ou moins grande, sont reléguées à des endroits qui ne leur conviennent pas du tout. Ce n'est pas dans un coin de la cour de ferme que ces machines devraient être gardées, mais dans une bonne remise, de construction simple et peu coûteuse. C'est là l'opinion d'un grand nombre des cultivateurs du Manitoba qui se sont construits des remises où ils rentrent soigneusement toutes leurs machines pendant le long hiver, et qui se font un devoir de les tenir en bon état. En fait la bonne culture et le soin des machines vont ensemble, car on constate généralement que l'homme qui met sa fierté à tenir ses machines en bon état, qui les conserve sous abri pendant l'hiver et tient sa cour propre, apporte le même soin à tous ses travaux. Il sait que l'on travaille mal avec des outils en mauvais état et que lorsque le travail est mal fait, les recettes baissent.

Un autre facteur que l'on néglige trop souvent est le coût de l'entretien et du fonctionnement des machines. Si on le connaissait mieux, en serait plus porté à prendre un meilleur soin du matériel. La plupart des cultivateurs n'ont aucune idée de ce que coûte le fonctionnement des machines, et cependant ces frais sont si élevés, pour beaucoup des grosses machines, que si l'on en tenait compte on n'hésiterait pas à donner à ces machines tous les soins qu'elles exigent pendant la période de non-emploi. En ces deux dernières années le Service des stations de démonstration de la ferme expérimentale de Brandon a envoyé des questionnaires à 200 cultivateurs sur l'emploi des batteuses. Aucune des réponses ne fournissait un état complet des frais de fonctionnement et 20 pour cent seulement donnaient quelques indications à cet égard.

En ces jours où il est si essentiel d'abaisser les frais de production, particulièrement par l'emploi de machines qui économisent la main-d'œuvre, il est très nécessaire de savoir ce que coûte le fonctionnement de la machine et de leur donner l'attention qu'elles exigent pour qu'elles durent plus longtemps, qu'elles fassent un travail plus utile.

L'emploi des pommes de terre

A LA PLACE DE BLE D'INDE DANS LA PÂTE DES POULES PONDEUSES

La Station expérimentale de Frédéricton a conduit des expériences en ces dernières années pour voir quelle peut être la valeur des pommes de terre employées à la place du blé d'Inde. Ces recherches, commencées en 1926, couvraient tous les ans la période allant du 1er décembre au 31 mai. Chaque parcelle contenait 15 poulettes Rock Barred au commencement de l'expérience et aucun de ces oiseaux n'a été remplacé pendant la période.

Le groupe 1 recevait une ration régulière de grain à litière de la composition suivante: 200 livres de maïs concassé, 200 livres de blé, 100 livres d'avoine et une pâtée donnée dans la trémie composée de 100 livres de son de blé, 100 livres de recoupe ou gru blanc, 100 livres de farine de maïs, 100 livres d'avoine broyée, 20 livres de poudre d'os, 4 livres de son, 5 livres de charbon de bois. On fournissait également du gravier, des coquilles d'huîtres, de la verdure, du lait écrémé et de l'eau.

Le groupe 2 recevait le même mélange de grain à litière que le groupe 1, mais au lieu de recevoir une pâtée sèche comme le groupe 1, il recevait deux fois par jour une pâtée molle composée de 100 livres de recoupe de blé ou gru blanc, 100 livres de son de blé, 100 livres d'avoine broyée, 15 livres de poudre d'os, 3 livres de sel et 5 livres de charbon de bois mélangé avec des pommes de terre bouillies. Les proportions données étaient deux parties de pommes de terre poids cru pour une partie de pâtée. On fournissait également du gravier, des coquilles d'huîtres, du lait écrémé, de la verdure et de l'eau.

Lorsque les pommes de terre remplaçaient le blé d'Inde dans la pâtée, la production moyenne pendant une période de quatre ans a été de 89.65 contre 84.13 pour le maïs. Ceci semble indiquer que les pommes de terre sont un aliment utile pour la poule, mais elles exigent un peu plus de travail que le blé d'Inde. Par contre les résultats de l'éclosion n'ont pas été tout-à-fait aussi satisfaisants. La fécondité des œufs était plus élevée lorsque les pommes de terre remplaçaient le maïs, ils avaient une meilleure capacité d'éclosion lorsqu'on se servait de maïs au lieu de pommes de terre.

L'engraisement économique des boeufs

Quel bénéfice peut-on tirer de l'engraisement des boeufs en hiver? Ceci dépend de bien des choses. En premier lieu vient le type des boeufs; si le type est bon les boeufs s'engraissent bien et obtiennent les plus hauts prix du marché. Il y a aussi l'âge et la taille des animaux qu'on soumet à l'engraisement, la quantité et la qualité de la nourriture qu'ils reçoivent, les conditions de logement où ils se trouvent et enfin l'écart qui existe entre le prix d'achat et le prix de vente.

La Ferme expérimentale fédérale de Nappan en Nouvelle-Ecosse conduit des expériences depuis plus de trente ans pour chercher à résoudre quelques-uns de ces problèmes. Nous ne pouvons ici, faute de place, discuter toutes ces expériences, mais on pourra obtenir des renseignements détaillés en écrivant au régisseur.

On a trouvé que les boeufs d'un type laitier ne sont pas économiques. On peut sans doute obtenir d'eux une bonne augmentation de poids mais cette augmentation est due principalement au développement de la charpente et à l'accumulation de graisse. Ce type de boeuf ne plaît pas à l'acheteur, parce que la viande est de pauvre qualité. Les expériences conduites de 1928 à 1930 qui portaient sur la production de boeufs lourds, intermédiaires et légers ont donné les résultats que voici:

	Lourds Intermédiaires	Légers
Poids moyen en automne	1096	947
Augm. moyenne quotidienne par boeuf	2.08	1.96
Coût en nourriture par livre d'augmentation	15.43	16.78
(*) Principalement des boeufs d'un et de deux ans.		

Quatre expériences où une ration abondante de grain était comparée à une ration légère ont donné les résultats suivants:

Poids moyen en automne: ration abondante de grain, 966 lbs; ration moyenne de grain, 965 lbs; ration légère de grain, 977 lbs.	
Nombre moyen de livres de grain données par boeuf et par jour: ration abondante, 8.33 lbs; ration moyenne, 6.32 lbs; ration légère, 4.24 lbs.	
Augmentation moyenne quotidienne par boeuf: ration abondante, 1.92 lb; ration moyenne, 1.88 lb; ration légère, 1.46 lb.	
Coût de la nourriture par livre d'augmentation: ration abondante, 17.3 sous; ration moyenne, 15.6 s.; ration légère, 17.2 sous.	

Les résultats semblent indiquer que les boeufs plus jeunes, bien développés, font l'augmentation qui revient le moins cher, et qu'une quantité moyenne de 6 à 7 livres de grain, commençant avec 2 livres pour finir avec 8 livres par jour, donne les résultats les plus économiques.

On a constaté également qu'il est nécessaire, pour faire un bénéfice, que l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente soit d'au moins 2.5 cents par livre.

Outre le mélange de grain on donne aux boeufs engraisés sur cette ferme du foin de bonne qualité et des navets ou de l'ensilage. On peut donner avantageusement jusqu'à 40 livres de ces aliments par jour.

Nous avons employé plusieurs mélanges de grain: le suivant a donné de bons résultats lorsqu'il était distribué avec des racines ou de l'ensilage ou avec du foin mélangé de bonne qualité: 200 livres d'avoine concassée; 150 livres de son; 50 livres de tourteaux de lin, et 100 livres de farine de maïs ou d'orge. On augmente graduellement la quantité de blé d'Inde moulu, si bien que le mélange en contient 250 livres pendant le dernier mois. On peut, au lieu de blé d'Inde, se servir d'orge, qui est très satisfaisant.

Changement de grain de semence

Les personnes qui ont de nouvelles variétés à introduire et des semences à vendre ont toujours recommandé l'échange des semences; elles prétendent que c'est un bon principe d'exploitation que de varier souvent l'espèce de grain de semence. Les producteurs de grain s'imaginent également qu'il est nécessaire de changer souvent de semence à cause de la détérioration qui se produit au cours de la culture continue dans un même champ ou dans les mêmes conditions de climat.

Les cultivateurs changent continuellement de grain de semence. Ceux qui se trouvent sur une terre noire prennent de la semence qui vient d'une région sablonneuse. Ceux qui cultivent sur les côtes font venir la leur des régions à sol lourd. Il y a aussi la question des latitudes; on expédie souvent les grains de semence sur une longue distance, au nord et au sud, sans aucune bonne raison, mais généralement dans l'espoir que ce changement exercera un bon effet sur le rendement de la variété.

Il y a évidemment des semences qui perdent leur utilité à cause des maladies qui les attaquent, des mauvais soins dont elles ont été l'objet et d'un grand nombre de causes qui s'opposent à la production d'un type normal de grain. Un certain type de semence produit divers types de plantes suivant le caractère du sol d'où provient chacune de ces plantes. La Division des Fermes expérimentales fédérales, composée de nombreuses fermes annexes très éloignées l'une de l'autre, a donné une attention toute spéciale à l'étude de ce problème. Il reste encore à démontrer cependant que ces variations exercent le moindre effet sur la récolte de la saison suivante lorsque cette semence est employée.

Le cultivateur qui choisit sa semence devrait tout d'abord voir quelle est la qualité de la sienne propre, si c'est la meilleure variété pour les conditions où il se trouve, si elle est relativement exempte d'autres espèces de grain et de graines de mauvaises herbes, si elle a une forte vitalité, et si elle peut être nettoyée pour faire de la semence de premier choix. S'il ne peut répondre dans l'affirmative à toutes ces questions, alors il fera bien de se procurer ailleurs de la semence de la qualité et de la pureté désirées. Le cultivateur se protège en achetant de la semence enregistrée pour au moins une partie de sa récolte; qu'il songe à faire sa provision de semence aussitôt que possible avant que tout le bon grain soit vendu.

Comparaison de blé d'Inde, de tournesols, de pois et d'avoine

La culture du blé d'Inde pour l'ensilage est aujourd'hui générale dans les parties humides et à climat tempéré de l'Amérique du Nord où il importe d'éviter les pertes de fourrage, et ce système est graduellement répandu à des districts qui présentent des conditions de climat

trop rigoureuses pour la production d'une récolte avantageuse.

Il y a neuf ans nous avons entrepris une expérience à la Station de Cap Rouge pour voir quelle récolte parmi les trois suivantes produisait la matière sèche au plus bas prix de revient par tonne, le blé d'Inde Longfellow, les tournesols de Russie, et un mélange de pois Arthur et d'avoine Bannière. Nous avons tenu soigneusement note de tous les frais ainsi que du poids de la matière première, et les échantillons ont été soumis pour l'analyse au Chimiste du Dominion.

Voici quel a été le nombre moyen de livres de matière première par acre: maïs, 26,983, tournesols 30,631, pois et avoine, 17,903 livres. Voici d'autre part le pourcentage moyen de matière sèche: maïs, 18.14, tournesols, 21.03, pois et avoine, 31.22. Voici le nombre de livres de matière sèche par acre: maïs, 4,858, tournesols, 6,442, pois et avoine, 5,589. Voici le prix de revient d'une tonne de matière sèche: blé d'Inde, \$17.12, tournesols, \$11.91, pois et avoine, \$11.69.

Le coût de la matière sèche par tonne n'est pas la seule chose à considérer, il y a aussi le pourcentage de protéine qui n'est que de 1.0 pour le maïs et les tournesols, et de 2.8 pour les pois et l'avoine. Ceci signifie qu'en ce qui concerne ces derniers on peut donner une quantité moins forte de grain et la ration coûte ainsi moins cher.

Il ne semble pas que l'on puisse recommander la culture du blé d'Inde pour le centre du Québec; les recherches expérimentales qui ont été conduites pendant une période assez longue ont fait voir qu'il y a d'autres plantes plus avantageuses.

L'élevage des moutons Shropshires

Il y a beaucoup de cultivateurs, et spécialement ceux qui n'ont pas eu beaucoup d'expérience dans l'élevage des moutons, qui auraient sans doute intérêt à connaître les résultats moyens que l'on peut attendre de cet élevage pendant une période d'années.

La Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, a maintenu depuis son établissement un troupeau de moutons Shropshires de race pure. Le nombre moyen d'agneaux nés par brebis a été de 1.54 pendant une période de 11 ans et le nombre moyen d'agneaux élevés a été de 1.18.

Nous avons constaté que lorsque le mâle employé pour féconder les brebis était un jeune, on obtient un plus gros pourcentage d'agneaux jumeaux. De même le poids et la qualité de la toison produite varient en proportion directe du poids et de la qualité de la toison du bélier qui est à la tête du troupeau.

Les moutons réussissent généralement très bien dans ce climat. Les attaques des chiens sont peut-être le plus grand danger pour cet élevage. On peut les prévenir jusqu'à un certain point en mettant les moutons la nuit, pendant la saison de paturage, dans un enclos entouré d'une clôture à l'épreuve des chiens. Ceci ne résout pas entièrement la question cependant, car il est encore à craindre que le troupeau ne soit attaqué pendant la journée. Le seul moyen de se garder entièrement serait d'entourer le paturage de la même clôture ou de s'arranger pour que les moutons puissent revenir à la bergerie à tout moment de la journée. Ce dernier système est peut-être le plus sûr et le meilleur marché, là où l'on peut l'adapter.

M. G.-D. Finlayson

A LA COMMISSION DU PRÉT AGRICOLE

Sir George Perley premier ministre suppléant, a annoncé, à l'issue de la séance du conseil des ministres, vendredi dernier, que M. G. D. Finlayson, surintendant fédéral des assurances au Canada, a été nommé membre de la commission du prêt agricole, succédant à M. E. C. Drury, qui avait donné sa démission pour devenir candidat libéral, aux dernières élections.

Depuis plusieurs mois, la commission n'a pas siégé, à cause de cette vacance, le travail s'est accumulé. Le Dr J. D. McLeag, président, se rendra sous peu dans l'Ouest pour examiner la situation. Lorsqu'un ministre permanent des finances sera nommé, au retour de M. Bennett, de Londres, une enquête sera faite, afin de définir les futures activités de la commission du prêt agricole.

Taux de fret dont nos pêcheurs vont profiter

Québec. — Un nouveau pas vient d'être franchi dans l'essor que prennent les pêcheries de la province, en particulier celles de la Gaspésie, sous la direction de l'hon. H. Laferté. Une réduction substantielle dans les taux du transport du poisson a été accordée par le C. N. R. à partir du 15 novembre. Ces taux seront les mêmes que ceux qui existent actuellement dans les autres ports d'expédition du Nouveau-Brunswick et des côtes du golfe, et seront applicables à tous les poissons expédiés de la Gaspésie.

TABEAU COMPARATIF DES ANCIENS ET NOUVEAUX TAUX.

Destination	Anciens	Nouv.	Réduction
Montréal	\$1.70	\$1.20	\$0.50
Ottawa	2.10	1.55	.55
Toronto	2.25	1.70	.55

Avec la surcharge pour la glace, ces taux offriront aux expéditeurs de la Gaspésie des réductions allant jusqu'à un sou la livre.

Cette réduction représente déjà une économie de plusieurs milliers de dollars pour les pêcheurs et expéditeurs de poissons frais de la Gaspésie. Le chiffre n'en pourra qu'augmenter dans les années futures car l'industrie du poisson frais en Gaspésie est encore dans son enfance et est susceptible de grands développements.

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 rous par mot additionnel.

ON DEMANDE A ACHETER

Deux fermes de bonnes dimensions dans les Cantons de l'Est. Donner tous les détails et les conditions de vente, en écrivant à Casier 57, "Bulletin des Agriculteurs", 3 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Jeune homme robuste, habitué aux travaux de ferme et aux soins des animaux, demande emploi. Adresser réponse, Casier 20, Le Devoir, Montréal.

FERME DEMANDEE

On demande à louer ou acheter une bonne ferme où il y a 20 vaches ou plus, avec tous les instruments aratoires. S'adresser à Casier 61, "Bulletin des Agriculteurs", 3 rue Notre-Dame Est, Montréal.

A VENDRE

Agneaux et béliers Agés, Leicester, excellent type à fourrure, \$13.00 à \$25.00. Cochet Plymouth Rock et Rhode Island sélectionnés. Bétail Canadien et Holstein, enregistré et accredité. S'adresser à G.-B. Moineux, St-Jean-Baptiste, comté Rouville, P.Q. 42-43-44

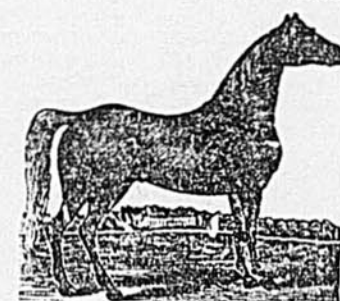
A VENDRE

Taureau de 2½ ans, Ayrshire enregistré, à très bonnes conditions. S'adresser à Henri Lacroix, Ste-Scholastique, comté Deux-Montagnes.

3 agneaux Oxford Down, classifiés trois étoiles (***), prix modéré. S'adresser à François Guertin, St-Denis sur Richelieu.

TABULETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: TOUX, GOURME, BRONCHITE et SOUFFLE.

Excellente: aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille. Agent pour le Canada.

Dr JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMY, P.Q.

M. Louis Bérubé, gérant de la Cie Bennett, a convoqué pour les 17 et 18 novembre une conférence des ministres de l'Agriculture des différentes provinces qui se tiendra dans le but de formuler une politique agricole nationale pour le Canada. Cette conférence marquera de la part des ministres fédéraux et provinciaux le point de départ d'un effort énergique pour améliorer la qualité des produits agricoles et des troupeaux, pour éliminer le coulage et pour augmenter la production.

Conférence agricole interprovinciale

Ottawa — M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture dans le cabinet

Une *Dow* ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

T'a pas ?



T'a pas déjà rentré dans un magasin pour l'acheter une paire de chaussures —



Et qui ne peuvent s'empêcher de réprimer un sourire à la vue de ton gros oriel sortant saillamment du bout de ton bas —

par RACEY



Et comme tu commences à délayer les vieux souliers, tu constates que tu as devant toi deux jolies femmes qui t'observent —



T'a pas déjà essayé une BLACK HORSE après un tel incident? C'est ça qui vous remet un homme sur pieds —

dites simplement —

"Bière Black Horse" Kingsbeer

Black Horse Daves s.v.p. !

CREPES PREPAREES AU SODA A PATE "COW BRAND"

Des crêpes croustillantes, légères, d'un brun doré sont un régal délicieux lorsque préparées et cuites de la bonne manière. Ne manquez pas de les faire avec le Soda à Pâte "Cow Brand".

FAITES VENIR LES BROCHURETTES GRATUITES CHURCH & DWIGHT LIMITED 2715, rue Reading, Montréal, P.Q.

Veuillez m'envoyer les brochures gratuites — "Un Ami au Bœuf" et "Bonnes Choses à Manger".

Non
C-6
(Mettez vos nom et adresse en imprimé)

Campagne perfide contre la France

Note de la rédaction: Nous reproduisons ci-après un article paru dans le Canada, le mardi 4 novembre. Nous demandons à nos lecteurs de le lire très attentivement car, dans une langue parfaite et avec une clarté toute mathématique, le rédacteur de ce véritable petit chef-d'œuvre a su exposer d'une façon complète la situation actuelle de la France.

Il est paru récemment dans le Globe, de Toronto, un article assez perfide contre la France, au sujet des dettes de guerre. La France, envahie et dévastée au cours de la grande guerre, a pourtant assez souffert dans ses chairs vives pour qu'on lui épargne, même à Toronto, des insultes qui atteignent son honneur, sa probité, sa loyauté. Dix de ses départements ont été dévastés, ruinés; dix-huit cent mille de ses enfants ont été fauchés à la fleur de l'âge et ses grands blessés et mutilés sont légion. Il faut voir défiler ces loques glorieuses, à Paris, le 14 juillet ou le jour de l'armistice, pour comprendre l'immensité du sacrifice accompli par la France, sacrifice accompli non seulement pour défendre la frontière mais aussi bien pour sauver la liberté du monde.

Certes, les alliés et notamment l'Angleterre, ont largement fait leur part et personne n'oubliera jamais l'héroïsme des troupes britanniques, mais c'est sur le sol français qu'il a fallu lutter pied à pied pour repousser l'envahisseur, et c'est de la mer du Nord aux Alpes que se sont déroulées les pires scènes de carnage et de dévastation.

A la Marne, Joffre, par son clair génie, changea une défaite en une victoire immortelle. A Verdun, s'écriait M. Lloyd George qui s'écrit: "Devant un pareil fait d'armes, c'est à genoux qu'il faut parler de la France".

Dracée dans sa gloire, la France n'en est pas moins sortie exsangue de la guerre. Oui, la France fut saignée à blanc et pourquoi faut-il le rappeler à des alliés, à des amis de la première heure? C'est au moment douloureux où la France constatait la perte de toute une génération de braves, où elle contemplait les ruines désolées de ses dix départements que M. Lloyd George et plus tard lord Curzon reportèrent sur l'Allemagne une affection intéressée.

L'on s'est acharné à alléger le fardeau des dettes de la nation de proie responsable de la guerre et l'on a fermé les yeux sur la faillite voulue du Reich.

L'on craignait — et de fait on le dit — qu'il ne fallait pas laisser la France panser trop vite ses blessures et dominer le continent. De conférence en conférence, la créance française contre l'Allemagne fut réduite, amoindrie. Ses gages furent contestés et à présent discutés. Dans l'intérêt de la paix, la France dut en semer un peu partout sur la route.

Restait la question des dettes assumées par la France pour la défense commune. Le Globe, dans son article, insinue que la France a pratiquement répudié ses dettes, par suite de l'avisement du franc et que c'est là ce qui explique sa prospérité actuelle.

Pour les primaires et les ignorants, cela peut paraître vraisemblable et c'est ici que des précisions s'imposent.

Il faut distinguer entre la dette extérieure et la dette intérieure de la France. Les dettes contractées par la France pendant et immédiatement après la guerre, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ont fait l'objet de deux règlements de comptes: l'accord Béranger-Mellon et l'accord Caillaux-Churchill qui ont conservé à ces dettes le caractère d'obligations-or et d'après lesquels le service des intérêts est effectué à la valeur de l'or.

Quant à la dette intérieure, le service des intérêts des emprunts français, émis en France pendant la guerre, s'effectue en francs, ayant subi la dépréciation consolidée par la réforme monétaire de la stabilisation.

Les titres de ces emprunts, placés d'ailleurs presque en totalité dans le public français, étaient libellés en francs à une époque où le franc avait cours forcé. Bien donc n'autorisait la réclamation d'intérêts en francs-or.

Les étrangers qui ont souscrit à ces emprunts librement, dans les mêmes conditions que les Français eux-mêmes, effectuaient d'ailleurs une opération de caractère commercial. Ce sont les petits rentiers de France qui sont surtout à plaindre et non les étrangers. La baisse de ces titres en valeur-or a été des quatre cinquièmes par suite de la dépréciation puis de la stabilisation du franc.

Que dire de la baisse de certaines valeurs industrielles américaines et canadiennes, à la suite de l'effondrement de l'an dernier à la Bourse de New-York? Elle a souvent dépassé la proportion des

trois quarts. Beaucoup de Français sont déçus, par exemple, de l'International Nickel. Ces actions payées l'an dernier \$72.00 sont cotées aujourd'hui à \$18.00 et moins. Ces Français songent-ils à incriminer les gouvernements canadiens ou américains pour la perte de leur capital?

Rendre le gouvernement français responsable de la baisse du franc et parlant de la réduction de valeur des titres d'emprunts français ne serait pas plus équitable et voici pourquoi: La baisse du franc a eu pour cause, non le propos délibéré de l'Etat français, qui a fait au contraire les plus grands efforts pour la conjurer, mais l'abandon, à la fois dans le domaine économique et dans le domaine financier, de la politique de solidarité internationale qu'avait établie l'accord Clemenceau de 1916.

Les pays qui, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, disposaient, au lendemain de la guerre, du contrôle des matières premières (laine, coton, charbon et blé) ont, dès 1919, repris leur indépendance, afin d'utiliser cet avantage au maximum pour leur reconstitution économique.

L'on sait que la Grande-Bretagne, par exemple, en ce qui a trait au charbon, pratiquait la politique de prix différentiel. Le charbon vendu pour l'exportation était facturé plus cher que celui utilisé par l'industrie nationale.

Quant à l'abandon de la solidarité financière, ces mêmes pays ont désiré conserver les avantages résultant d'une monnaie-or, pour le rôle international de leurs grandes places financières. L'opération était aisée pour les Etats-Unis, créanciers et dépositaires de la plus grande réserve d'or du monde. Elle était plus délicate pour l'Angleterre débilitée. Si forte pourtant fut la voix des banquiers de la cité, très influents sur le gouvernement de M. Lloyd George, que pour maintenir la livre sterling à la parité avec le dollar et éviter ainsi que New-York n'éclipsât Londres comme marché financier international, le règlement des dettes avec les Etats-Unis fut hâté et conclu à des conditions beaucoup plus onéreuses que celles résultant de l'accord analogue franco-américain.

La France dont les besoins d'importation s'accroissaient par suite de la nécessité de réparer les dommages de guerre, dont l'exportation était momentanément annihilée, à raison de la ruine de ses principales industries, dont les revenus étaient réduits par le rendement déficitaire des impôts à cause de ces mêmes ruines, dont les créances sur l'Allemagne étaient irrécouvrables, ne disposait, pour les émissions de monnaie correspondant à ses besoins, que d'une couverture de plus en plus réduite. Voilà ce qui explique la baisse du franc.

La baisse du franc et sa consolidation au cinquième de sa valeur ont constitué un immense prélevement sur le capital national, grâce à quoi a été financée la reconstitution des régions dévastées.

Etant donné que les désastres d'une guerre, ne peuvent se réparer que par la création d'énormes ressources naturelles, celles-ci doivent provenir, sinon du vaincu, de prélèvements exceptionnels sur la richesse du pays.

La méthode anglaise, consistant en un accroissement extrême des impôts et le maintien de la monnaie nationale à la valeur de l'or, établit un prélèvement sur la richesse en formation, d'où gène constante à l'industrie sacrifiée en quelque sorte à la finance et chômage.

La méthode française, au contraire, — même avec une taxation sévère, — ayant consisté en un prélèvement fait une fois pour toutes, sur la richesse acquise, ne paralyse pas la production et ceci explique — avec la pratique de l'épargne, vertu bien française — la prospérité actuelle de l'industrie et l'absence de chômage en France.

C'est en comparant ces méthodes que le chancelier de l'échiquier, M. Philip Snowden, a pu déclarer, l'autre jour, que "l'Angleterre serait sans doute dans une situation meilleure au point de vue économique si elle avait révisé sa dette des quatre cinquièmes."

Mais tirer de ces paroles, comme le fait le Globe, une insinuation contre la loyauté du gouvernement français en matière financière, est contraire aux faits comme à l'équité. La distinction essentielle entre la dette extérieure de la France et la dette intérieure, la première étant scrupuleusement maintenue à la valeur de l'or, l'autre étant seule affectée par la baisse du franc, est trop claire pour ne pas suffire à dissiper toute équivoque.

Il y a de ces esprits revêches et grincheux qui ne peuvent s'habituer à l'idée d'une France prospère, où l'on abonde parce que tout le monde travaille et épargne. Et pourtant, avant 1914, ne disait-on pas d'elle: "Créancière de tous les peuples et débitrice d'aucun".

(Le Canada, 4 novembre 1930).

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 16 octobre 1930.

L'AVICULTURE

Par H. AUGER

Nous serons bientôt en hiver; votre poulailler est-il de grandeur suffisante pour que vos volailles vous donnent un profit satisfaisant?

Savez-vous que chacune de vos poules est un plus ou moins qu'une manufacture d'œufs, et que chacune de ces œufs, d'après une analyse, contient 66% d'eau, 13% de protéine, 10% de gras et 11% de matières minérales? Alors fournissez-vous à vos petites manufactures tous les matériaux nécessaires pour qu'elles vous donnent le plus grand rendement?

Les conditions idéales d'habitation, l'élevage, la sélection de vos volailles, la manière de les soigner, vous deviendront des sujets familiers si vous suivez cette colonne chaque semaine.

Nos volailles domestiques sont originaires du sud de l'Asie et datent des siècles avant l'ère chrétienne. Elles étaient alors des oiseaux sauvages qui habitaient les "jungle" dudit sud de l'Asie. Depuis on a constamment travaillé à apprivoiser et améliorer ces oiseaux, mais, autant que possible, en tenant compte de leurs caractéristiques

naturelles et d'origine: c'est là le vrai secret du succès que vous obtiendrez de vos poules.

Chaque semaine, vous trouverez dans cette colonne des articles traitant des différents "troubles", maladies ou autres causes qui pourraient empêcher la ponte en hiver. Nous répondrons ici même à toutes les questions qui pourraient nous être envoyées de différents endroits.

Connaissez-vous toute l'importance et la valeur d'une volaille de race pure?

Savez-vous pourquoi il est pratiquement impossible de retirer des profits en gardant des oiseaux métiés, c'est-à-dire de races tout à fait mélangées dont il nous serait impossible de retracer l'origine?

Pouvez-vous dire pourquoi une volaille Plymouth Rock barée, de race pure, vous plaît généralement plus qu'une Leghorn blanche aussi de race pure?

Toutes ces questions ne vous semblent-elles pas difficiles ni importantes, mais suivez-les dans cette colonne, à partir du 20 novembre.

H. AUGER

L'anniversaire de la signature de l'armistice

Les cérémonies dans les grandes capitales

Londres, 11 (S.P.A.) — Le Roi, accompagné de ses fils, le prince de Galles et le duc d'York, des premiers ministres de l'Empire et des princes indiens, a observé, au pied du cenotaphe de Whitehall, les deux minutes de silence en l'honneur des morts de la guerre 1914-1918. Il y avait une grande foule autour de la place.

Il y a eu des prières dans les grandes églises.

A WASHINGTON

Washington, 11 (S.P.A.) — L'habituelle cérémonie officielle au cimetière d'Arlington, où repose le soldat inconnu des Etats-Unis, a marqué la célébration de l'armistice.

Il y a eu cérémonie auprès de la tombe de Woodrow Wilson, président pendant la guerre.

A GENEVE

Genève, 11 (S.P.A.) — Les délégués de trente-deux nations à la commission préparatoire du désarmement ont observé les deux minutes de silence, à 11 heures, en l'honneur des morts de la guerre 1914-1918.

A PARIS

Paris, 11 (S.P.A.) — Une revue des anciens combattants et des invalides par le président Doumergue et son cabinet, à l'Arc de Triomphe, a marqué la célébration de l'anniversaire de l'armistice. Après

La protection donnée aux industries canadiennes a obtenu de beaux résultats

DES CHIFFRES QUI INDIQUENT QUE LA SITUATION S'AMÉLIORE RAPIDEMENT AU PAYS — UN TRAVAIL ENORME POUR LA PROCHAINE SESSION FEDERALE — PLUS DE GENS AU TRAVAIL

Le retour à Ottawa de l'hon. E. B. Ryckman, ministre du revenu national, cette semaine, remettra de l'activité dans les cercles politiques, à Ottawa. Le ministre revient de l'Ouest, où il a pris des renseignements sur place, en prévision de la révision générale du tarif douanier, à la prochaine session fédérale.

Tout porte à croire qu'avec le résultat si peu encourageant que le projet Bennett a obtenu à la conférence impériale, cette révision du tarif sera essentiellement domestique et aura la protection comme base. Ceci ne fait pas de doute, à la suite de la politique proclamée à la session d'urgence.

Il y a un millier d'articles du tarif à examiner, dont une partie sera modifiée à la hausse, et une partie rédigée de manière à rendre l'interprétation plus facile. Maintenant que la commission du tarif est abolie, on croit qu'un sous-comité de conseil privé sera désigné, pour s'occuper de cette entreprise énorme.

Tout porte à croire que la session fédérale sera convoquée à la fin de janvier ou au commencement de février. Ce sera une session très longue, pendant laquelle les questions économiques soulevées seront plus nombreuses que jamais. Les députés de l'Ouest ont déjà exprimé leur intention de proposer plusieurs résolutions de ce genre.

RENSEIGNEMENTS ENCOURAGEANTS

Les membres du gouvernement surtout l'hon. G. D. Robertson, reçoivent des renseignements très encourageants des industriels qui bénéficient de la protection accordée à la dernière session. Ils espèrent que d'ici à un an, cinquante nouvelles fabriques des Etats-Unis et d'Angleterre viendront s'établir au Canada. Ce mouvement est même commencé, disent-ils. Il se fait actuellement un rajustement de la situation industrielle et ouvrière, d'après les renseignements obtenus par le gouvernement.

Le ministre du travail a fait une enquête, parmi les industriels qui ont bénéficié du nouveau tarif, et voici les renseignements reçus. La National Fertilizers Ltd, dit que les prix de ses produits sont de \$2 la tonne de moins qu'il y a un an, effet de la campagne en faveur des produits canadiens et du droit de 10% sur l'importation.

The Monarch Knitting Co., de Dunnville, Ont., a augmenté son personnel de 32, en septembre, et

le travail se poursuit toute la semaine, au lieu de quatre jours par semaine. Une seule commande emploiera 26 machines, pendant cinq mois, commande qui est restée en Canada, à cause du nouveau tarif. La situation serait encore meilleure, sans certaines conditions imposées par le traité avec la France. La compagnie demande au gouvernement de s'occuper de cette question.

La Dominion Textile Co. Ltd, en date du 22 octobre, donne une moyenne des heures de travail par semaine, dans ses ateliers, du 6 septembre au 8 octobre, commençant à 50.73% et allant, chaque semaine en augmentant, jusqu'à 81.86%.

ETABLISSEMENTS QUI S'AGRANDISSENT

La Courtauld's Canada Ltd, à Cornwall, érige une nouvelle fabrique de 150 par 450 pieds, et, d'ici au mois de juillet prochain, le personnel sera augmenté de 300 à 400 personnes. Jusqu'à présent, la fabrique travaillait à sa pleine capacité, et récemment, le personnel a été augmenté de 60 à 70 jeunes filles. De plus, 200 hommes travaillent à l'agrandissement de l'établissement.

La Goubray Dyeing Co. ajoutera 5,000 pieds carrés à son établissement et achètera de nouvelles machines coûtant de \$15,000 à \$20,000. The Paton Manufacturing Company, de Sherbrooke, Que., annonce qu'elle a augmenté son personnel de 250, et sa liste de paie de \$3,000 par semaine. Un département de cette filature prendra, sous peu, 50 ouvriers, dont les gages augmenteront encore la liste de paie de \$1,000.

Gratuit pour ceux qui souffrent de l'asthme et de la fièvre des foins

Essai gratuit d'une méthode qui peut être employée sans ennui ni perte de temps.

Nous avons une méthode pour guérir l'asthme et nous désirons que vous l'essayiez. A nous, nous vous souffrirons depuis longtemps ou que depuis peu de temps, que votre maladie soit sous forme d'asthme chronique ou de fièvre des foins, vous devrez essayer notre méthode. Quels que soient le climat de votre région et votre âge, quelle que soit votre occupation, si vous souffrez de l'asthme ou de la fièvre des foins, notre méthode devrait vous guérir promptement.

Nous voulons surtout la faire connaître à ceux dont le cas semble désespéré et qui ont eu vainement recours aux "fumées patentées" ou qui ont eu recours sans succès aux douches, à l'opium, etc. Nous voulons à nos frais prouver à qui que ce soit que nous pouvons mettre fin à toute respiration difficile, souffrance, asthme.

Cette offre gratuite est trop importante pour retarder un seul jour. Ecrivez immédiatement et essayez notre méthode. N'envoyez pas d'argent. Maillez simplement le coupon ci-dessous. Faites-le aujourd'hui.

COUPON D'ESSAI GRATUIT FRONTIER ASTHMA CO.

76-K, Frontier Bldg, 462 Niagara St., 462 Niagara St., Buffalo, N.Y. Envoyez votre méthode gratuite à:

Le successeur de M. Scott

M. TASCHEREAU ANNONCE QU'IL NE PRENDRA PAS CHARGE DE LA TRESORERIE PROVINCIALE — UNE DECISION D'ICI QUELQUES JOURS

M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, était aux bureaux du gouvernement ce matin.

Certains journaux du matin ayant annoncé que M. Taschereau prendrait charge de la trésorerie provinciale, par suite de la défection du trésorier provincial, M. Scott, dans Huntingdon, le premier ministre de la province, était aux bureaux du gouvernement ce matin.

Quant à la tenue d'une nouvelle élection partielle dans un comté de la province, il n'y faut pas songer, étant donné que la session provinciale commencera dans deux semaines.

LE CHOMAGE

Au sujet des demandes des municipalités au comité de chômage, M. Taschereau déclare que ces demandes doivent d'abord être transmises aux commissaires qui les étudient et font un rapport au gou-

vernement provincial qui les soumettra à son tour et les recommandera au gouvernement d'Ottawa, lequel jugera de l'opportunité de l'octroi demandé.

A SHERBROOKE

On avait annoncé que M. Taschereau serait présent à l'ouverture de l'Exposition de Sherbrooke, demain, mais le premier ministre est dans l'impossibilité de se rendre à Sherbrooke; c'est M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, qui représentera M. Taschereau. Il est fort possible aussi que M. Perron, ministre de l'agriculture, accompagne M. Perrault.

DELEGATIONS

M. Taschereau a reçu de nombreux visiteurs, ce matin, entre autres une délégation du comité central des Syndicats catholiques, mandant à ce que les travaux de construction de la nouvelle Université de Montréal se poursuivent cet hiver.

Le chômage aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 11 (D.N.C.) — Le recensement municipal des chômeurs qui vient de se terminer, établit qu'au moins 1883 hommes ou jeunes gens sont sans travail à l'heure actuelle aux Trois-Rivières, 873 sont célibataires dont 250 sont de famille et 1010 chômeurs sont mariés.

Machines Modernes

Messieurs les fabricants:—

Pour fabriquer des produits de qualité supérieure, pour réduire le coût de votre fabrication, pour maintenir et améliorer la réputation de vos produits, il vous faut des machines modernes, efficaces, éprouvées et recommandées par les autorités compétentes.

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT

Et nous désirons attirer votre attention d'une manière toute particulière sur le

CENTRIFUGE TITAN

Cette machine jouit de toutes les améliorations modernes qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace:

Ecrémage quasi parfait — moins de .01 de 1%. Construction solide — matériaux première qualité. Grande capacité — jusqu'à 11,000 livres à l'heure. Très sanitaire — Facile à entretenir.

En achetant une de ces machines, nous sommes persuadés que vous serez satisfaits.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

B. TRUDEL & CIE

304, Place D'Youville,

Montréal.

Casier Postal, 484

Tél. MARquette 8067

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

PORCELAINE dans chaque paquet

Un modèle nouveau qui rehausse l'attrait de votre table

CETTE superbe porcelaine sort d'une des plus fameuses fabriques d'Angleterre. Il s'en trouve un morceau dans chaque paquet de Quaker Oats (Quaker Oats) portant l'indication "Chinaware". Ses couleurs charmantes et ses lignes artistiques rehausseront l'attrait de votre table.

Mais ce que vous devez surtout considérer, c'est qu'avec cette porcelaine, vous obtenez l'incomparable Quaker Oats (l'Avoine Quaker)... la farine d'avoine à laquelle le procédé de cuisson Quaker, en fournissant ouverts, donne une délicieuse saveur d'amanche, que vous ne sauriez trouver dans aucun autre produit similaire.

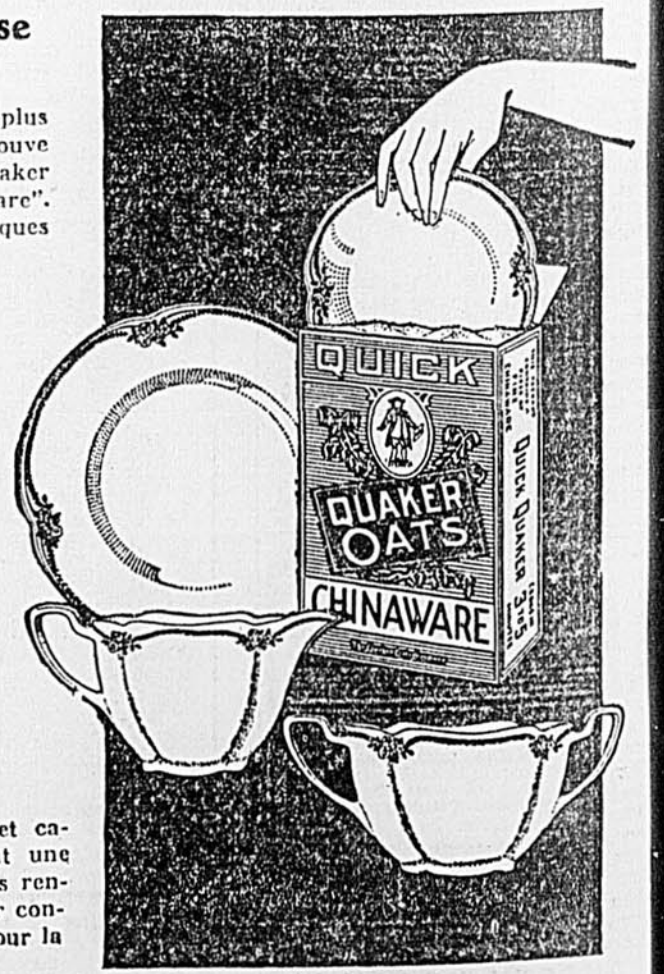
Le Quaker Oats (l'Avoine Quaker) n'a pas d'égal au point de vue de la valeur alimentaire. Les gros grains d'avoine de choix dont il est fait ont conservé toutes leurs propriétés reconstituantes... les riches matières minérales, les précieuses vitamines, les hydrates de carbone pour l'énergie, les protéines et les matières grossières qui favorisent l'élimination naturelle. Le Quaker Oats (l'Avoine Quaker) est un grua pour le déjeuner qui vous soutient efficacement durant toute la matinée.

Présenté en paquets de famille enveloppés et cachetés, ceux marqués "Chinaware" contenant une superbe pièce de porcelaine. Tous les paquets renferment des coupons que vous pouvez échanger contre des objets utiles pour usage personnel ou pour la maison.

QUICK QUAKER OATS

Cuit en 2 1/2 minutes après que l'eau a commencé à bouillir

1274-P



UNE EXPOSITION D'HIVER A SHERBROOKE

Événement agricole le premier du genre dans la province de Québec

MINISTRES PRESENTS

L'Exposition agricole qui se tiendra à Sherbrooke les 12, 13 et 14 novembre courant sera la première manifestation de ce genre à avoir lieu durant l'hiver, dans notre province.

Elle sera installée dans la nouvelle et magnifique Arena de Sherbrooke, dont la construction, qui vient de se terminer, a coûté la somme de \$100,000.

Les directeurs de l'Exposition de Sherbrooke dont le président est Monsieur le colonel J. H. Blue, dont le vice-président est Monsieur J.-S. Tétrault et dont le gérant général est Monsieur le colonel Sydney E. Francis, n'ont rien négligé pour faire de cette première foire d'hiver un événement considérable et un succès aussi complet que possible.

De leur côté, les Ministères Fédéral et provincial de l'Agriculture ont apporté à l'organisation de cette exposition le meilleur de leurs soins et Monsieur S. J. Chagnon, directeur de l'Industrie Animale de la province de Québec, s'y est tout spécialement consacré.

Les efforts conjugués de tous n'auront point été vains, car l'on peut, d'ores et déjà, prédire à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke une éclatante fortune.

Elle aura d'abord celle, assez rare, et qui ne se réalisait point jusqu'à ce jour, de réunir côte à côte l'Hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de notre province, l'Hon. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture du Québec, plusieurs autres ministres provinciaux, et l'Hon. Major Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture.

Les uns et les autres, à l'issue d'un banquet qui doit avoir lieu à l'Arena le mercredi 12 novembre, à six heures et demie du soir, prononceront vers sept heures, dans la grande salle de l'Arena, des discours extrêmement importants.

Leurs paroles ne seront perdues



L'HON. ROBERT WEIR, ministre de l'Agriculture du Canada, qui parlera à l'exposition d'hiver de Sherbrooke.

l'état d'avancement actuel de l'agriculture de notre province.

On estime à 10,000 au moins le nombre d'agriculteurs qui assisteront, ce mercredi 12 novembre, à l'Exposition de Sherbrooke et qui écouteront dans la grande salle de l'Arena les discours qui y seront prononcés.

Ce même mercredi, 12 novembre, vers 8 h. 30 du soir, aura lieu dans la grande salle de l'Arena, la parade des bestiaux qui sera suivie de celle des chevaux et des équipages commerciaux.

Enfin, les Dragons Royaux Canadiens de St-Jean, en grand uniforme, lance au poing, procéderont à de savantes évolutions sous les yeux du public.

Le même spectacle à peu près aura lieu le jeudi soir 13, et le 14 enfin, une grande vente aux enchères sera organisée sur le terrain même de l'Exposition. Les exposants pourront y vendre, à de très bons prix, leurs animaux de boucherie.

Durant toute l'Exposition, l'Harmonie de Sherbrooke et les instrumentistes du Régiment de Sherbrooke se feront entendre à l'intérieur et à l'extérieur de l'Arena.

Afin de permettre à tous, cultivateurs, citoyens, hommes d'affaires, artisans et ouvriers, l'entrée de l'Exposition, le prix d'admission a été fixé à la somme très modique de 80,25, et ce prix comprend non seulement l'Exposition des chevaux, la visite des étables et des écuries, mais encore un coupon spécial permettant de revenir dans l'après-midi ou le soir à l'Exposition, sans être tenu de prendre un nouveau billet.

En résumé, l'exposition d'hiver de Sherbrooke, la première qui se tienne dans notre province, aura une importance primordiale, non seulement pour les cultivateurs, mais encore pour tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à l'agriculture et à l'élevage.

La devise adoptée par les dirigeants de l'Exposition d'hiver de Sherbrooke est "Tout pour le développement de l'agriculture et de l'élevage dans les cantons de l'Est". On peut dire que c'est la même le programme de l'Exposition et quand on sait quelle importance joue l'agriculture dans notre province où elle est à la base même de toute prospérité, on conçoit aisément que la manifestation des 12, 13 et 14 novembre à Sherbrooke est d'une portée non seulement locale mais nationale et qu'il est de l'intérêt de tous d'y puiser les enseignements qui y seront prodigués.

M. S.-J. Chagnon demande la coopération des journaux

IMPORTANCE DE L'ÉVÉNEMENT

Améliorer l'industrie animale et par le fait même augmenter le rendement des fermes et le pouvoir d'achat des cultivateurs, de manière à ce que ceux-ci puissent garder leurs enfants sur la terre, telle a été l'idée mère de la grande exposition agricole de Sherbrooke que les cultivateurs de la province et tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture pourront visiter les 12, 13 et 14 novembre.

M. S. J. Chagnon, chef du service de l'industrie animale au ministère de l'Agriculture provincial, dont les initiatives ne sont plus à compter, ent, il y a quelques semaines, l'idée d'une exposition d'hiver exclusivement agricole où le cultivateur pourrait s'instruire sans être distrait par les appels de l'industrie, et son projet fut accueilli avec enthousiasme par les directeurs de la grande exposition des Cantons de l'Est, le plus beau centre agricole de notre province.

Et pour expliquer au public la grande importance que M. Perron attache à cette manifestation nouvelle des activités de son ministère déjà si fécond, M. Chagnon invitait les représentants de la presse de Montréal à un dîner au Club St-Denis, mercredi dernier.

M. Chagnon procéda de la même façon avec les journaux de Québec. Les invités de M. Chagnon, à Mont-



M. le colonel J. H. BLUE, président de l'exposition d'hiver de Sherbrooke.

réal, étaient: MM. Jento, du "Star"; Mayrand, rédacteur en chef de la "Presse"; Sauriol, du "Devoir"; Moore, du "Herald"; Evans, du "Family Herald and Weekly Star"; Deslongchamps, de la Coopération Fédérée; de Cotret, de la "Patrie"; Dallaire, de l'"Echo du Saint-Maurice"; Kidman, directeur suppléant de l'information locale à la "Gazette"; Groff, du bureau de l'agriculture aux Chemins de fer nationaux; Noisieux, du "Bulletin des Agriculteurs"; Bourgeois et Chagnon, et le rédacteur en chef du "Canada", M. Olivier Asselin.

Le chef de service de l'industrie animale a donné rapidement les grandes lignes de son projet et a demandé aux journalistes présents leur coopération afin que l'exposition d'hiver de Sherbrooke, la première du genre, soit un succès comme le fut l'an dernier l'exposition du mouton au Stade de Montréal et que M. Chagnon ait organisé en six semaines. On sait quel succès ce fut et M. Perron félicita sincèrement son actif collaborateur d'avoir su attirer l'attention du public au point d'amener au stade des dizaines de mille cultivateurs venant d'aussi loin que la Gaspésie, et cela, tous les jours.

L'exposition du mouton donna un renouveau à cet élevage et, voulant profiter de cette expérience, M. Chagnon a eu l'idée de faire pour toutes les espèces ce qu'il avait fait pour une espèce en particulier. Ce fut l'idée première de l'exposition d'hiver de Sherbrooke.

Les autorités fédérales attachent beaucoup d'importance au mouvement et M. Weir, que M. Chagnon a rencontré dernièrement, a décidé de laisser de côté des engagements antérieurs pour se rendre en personne à l'exposition de Sherbrooke, où il sera l'hôte d'honneur avec MM. Perrault et Perron.

Tous les cultivateurs du Québec devraient se faire un devoir de se rendre à Sherbrooke. Ils y verront là les plus beaux sujets possibles et ils pourront en faire l'acquisition pour améliorer la tenue de leurs propres troupeaux.

Des troupeaux améliorés veulent dire meilleurs pâturages et meilleurs pâturages signifient plus de revenus pour le cultivateur. Seule une augmentation du pouvoir d'achat du cultivateur gardera les fils du sol à leur place et si les expositions d'hiver se généralisent nous verrons en peu d'années passer de \$300,000,000 à \$600,000,000 la valeur de l'industrie laitière en notre province.

Si l'exposition de Sherbrooke est un succès, a déclaré M. Chagnon, des expositions semblables seront également organisées dans d'autres régions au bénéfice des cultivateurs de la province.

Une heureuse nouveauté

LA VENTE AUX ENCHÈRES A LA FOIRE D'HIVER DE SHERBROOKE

La grande vente à l'enchère qui aura lieu la dernière journée de l'exposition d'hiver de Sherbrooke, soit le 14 courant, constituera l'une des plus brillantes et plus significatives caractéristiques de cette foire qui ouvre un nouveau chapitre, éloquent entre tous, dans l'histoire agricole de la province de Québec.

En effet, cette vente sera le couronnement des bonnes notes remportées les deux journées auparavant, les 12, 13 courant, par les bêtes de boucherie exposées. Prenons par exemple les classes de mouton, qui bénéficieront d'une attention spéciale et de prix nombreux. L'animal qui remporte un prix pour sa bonne conformation est apte à décrocher le beau montant une fois rendu devant les acheteurs des abattoirs qui seront nombreux à cette vente. Et celle

leurs — car cette foire est d'abord pour le fermier et l'éleveur — et l'on espère bien que nos campagnards seront exacts au rendez-vous, mercredi, et qu'enfin ils feront honneur à l'attention qui leur est portée par les organisateurs de l'exposition.

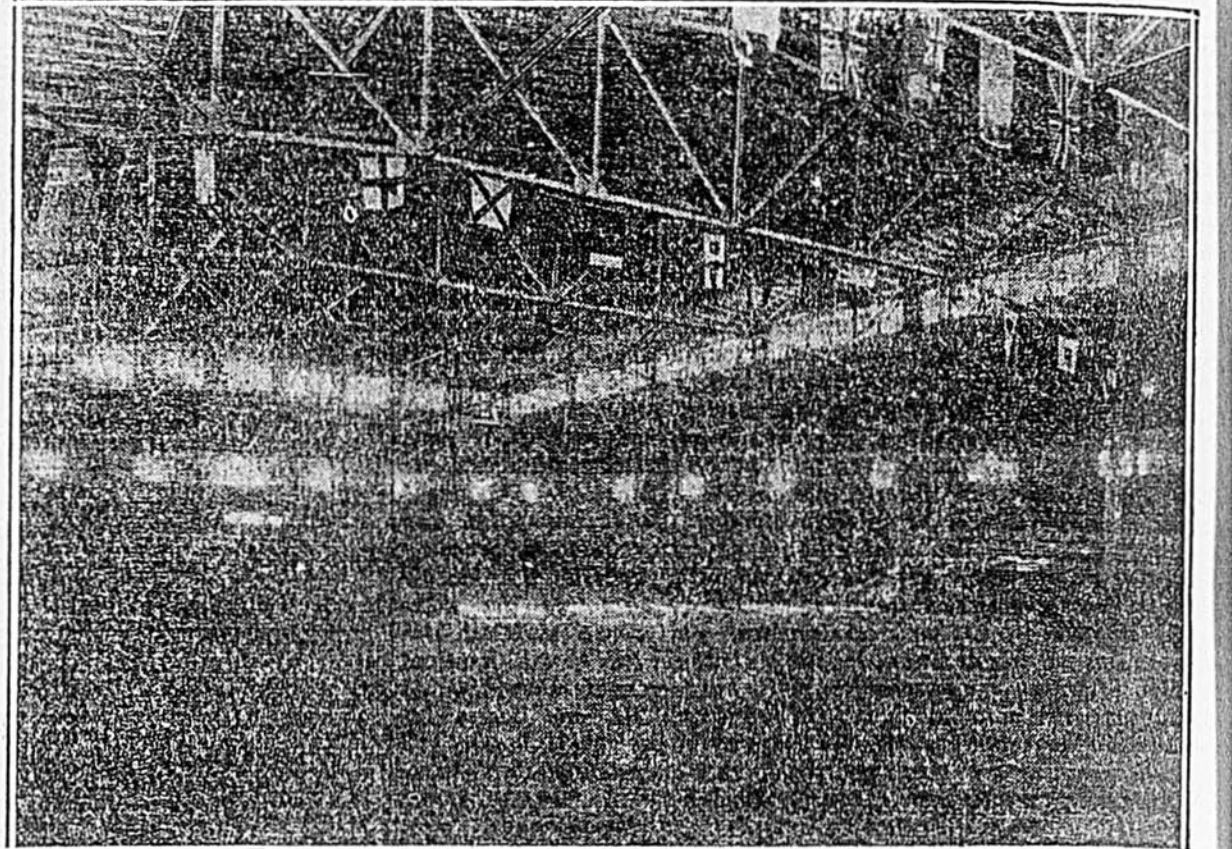
Ceux-ci demandent la coopération d'ailleurs du citoyen comme de l'éleveur pour faire de cette foire, qui est une première tentative, un succès si concluant qu'on puisse, dans les années à venir, développer constamment les cadres d'une aussi heureuse initiative. Pour le plus grand bien de la classe agricole, aussi de la classe ouvrière qui tire sa subsistance de l'agriculture on veut transformer Sherbrooke en un point d'éducation agricole. On veut contribuer ainsi efficacement au relèvement de l'agriculture en enseignant les nécessités et conditions du meilleur lignage des troupeaux, la technique rationnelle de l'alimentation, les soins préparatoires à la mise sur le marché, enfin toutes ces méthodes qui rendront l'élevage plus payant en établissant de plus grosses ventes sur un coût égal, même diminué, de production.

Ce mouvement n'est-il pas sauveur? Ne mérite-t-il donc pas l'appui et la coopération de toutes les

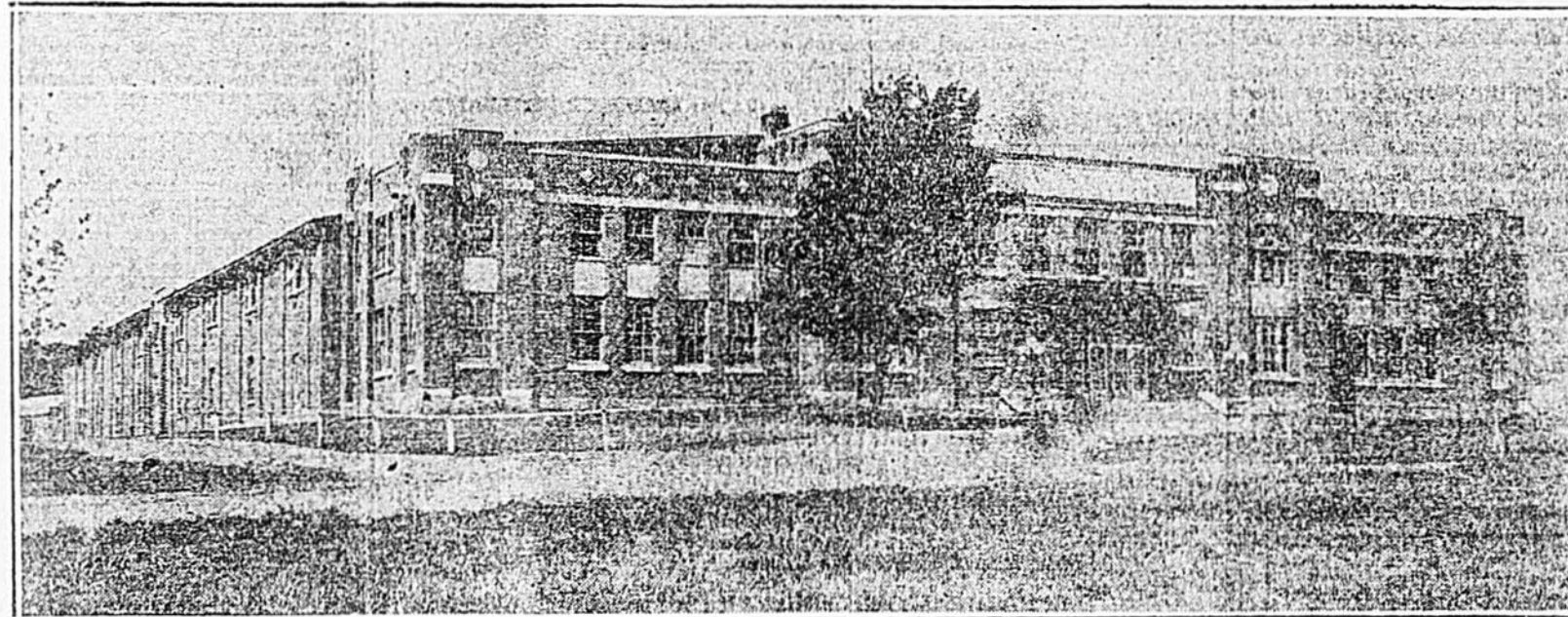


M. J.-S. TETREAULT, vice-président de l'exposition d'hiver de Sherbrooke.

classes? Poser la question c'est y répondre et vive donc la première foire d'hiver de Sherbrooke pour le plus grand bien de l'élevage de plus en plus prospère.

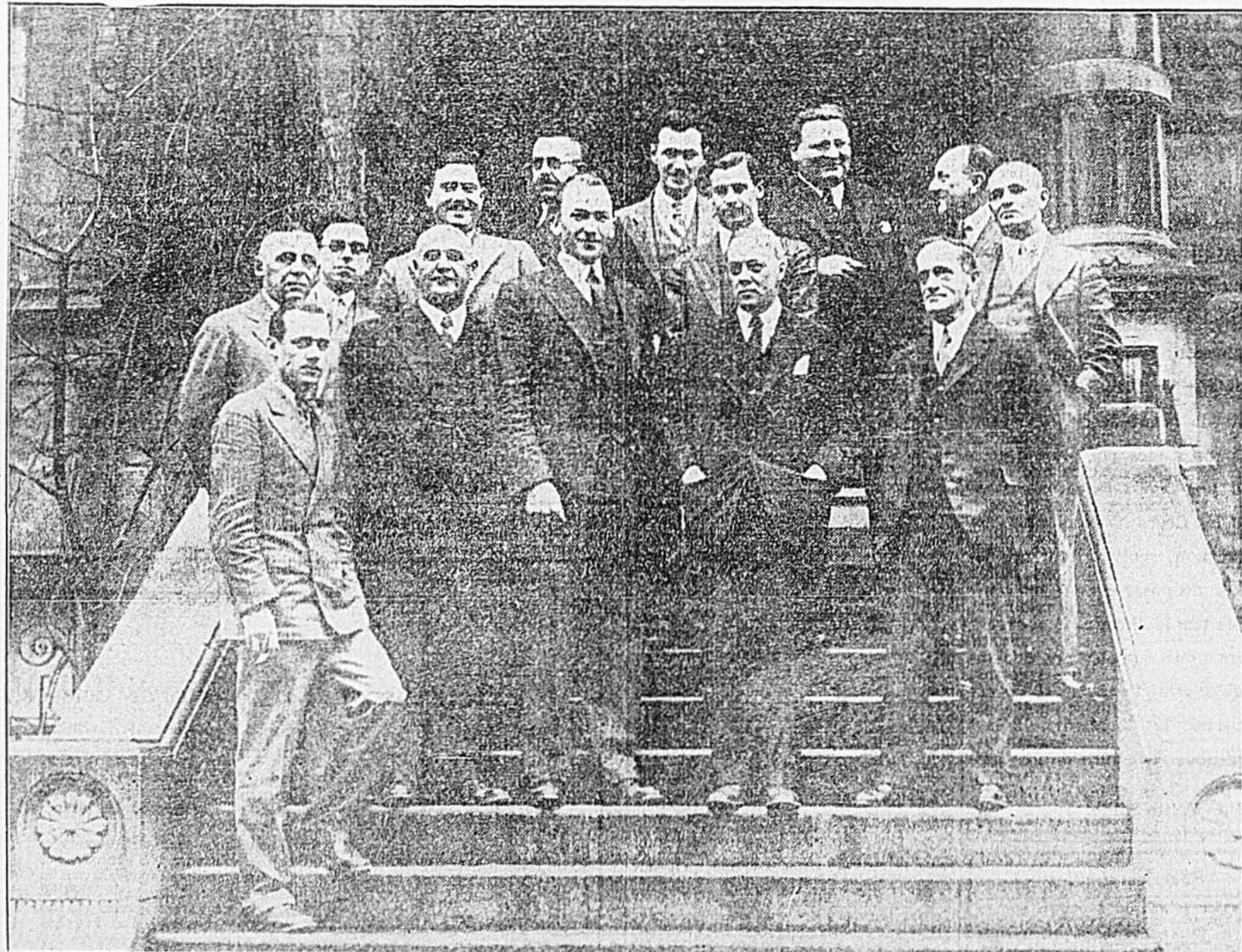


Vue intérieure de l'"ARENA DE SHERBROOKE" où seront prononcés le mercredi, 12 au soir, de très importants discours par l'Hon. Monsieur L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec; par l'Hon. Monsieur J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec et par l'Hon. Monsieur Robert Weir, ministre fédéral de l'agriculture.



Vue extérieure de l'"ARENA DE SHERBROOKE" où aura lieu l'exposition d'hiver les 12, 13 et 14 novembre courant.

M. S.-J. CHAGNON ET L'EXPOSITION DE SHERBROOKE



M. S.-J. CHAGNON, directeur de l'industrie animale du ministère de l'agriculture de la province de Québec, recevait, la semaine dernière, quelques journalistes but était de leur exposer le programme de la prochaine exposition d'hiver à Sherbrooke. On remarque dans le groupe M. Chagnon entouré de MM. Deslongchamps, propagandiste de la Coopération Fédérée, O. R. Evans, Oswald Mayrand, Marc René de Cotret, Olivier Asselin, O. G. Moore, J. P. Sauriol, Claude Bourgeois, C. Jento, Donat C. Noisieux, Eliezer Dallaire, M. Groff et M. Kidman.

La vraie manière de guérir une hernie

Un merveilleux traitement que chacun peut utiliser chez lui pour la guérison de n'importe quelle hernie, grande ou petite.

IL NE COUTE RIEN POUR ESSAYER

Des milliers d'hommes et de femmes crévés, apprendront avec plaisir que le traitement par lequel le Capt. Collins fut guéri d'une rupture, qui le condamnait à garder le lit pendant des années, sera envoyé absolument gratuitement à tous ceux qui le demanderont.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse à Capt. W. A. Collins, Inc. Box 100-K, Watertown, N.Y. Il ne vous coûtera pas un sou et cela peut vous valoir une fortune. Des centaines de personnes ont déjà affirmé leur guérison à la suite de cet essai gratuit. Envoyez immédiatement — MAINTENANT — avant de mettre cette annonce en oubli.

L'AVIATION AU CANADA

CHIFFRES INTERESSANTS

Ottawa, 11, (S. P. C.) — Dans les trois mois qui se sont terminés le 30 septembre 1930, les avions des douze services postaux aériens, qui fonctionnent actuellement en Canada, ont transporté 119,301 livres de courrier. Le total, depuis le commencement de l'année se trouve ainsi porté à 379,424 livres ou approximativement 170 tonnes.

Cinquante pour cent de cette quantité est partie de Montréal. On projette d'établir deux nouveaux services aériens, d'après un rapport du service de l'aviation civile du ministère de la Défense.

Un de ces nouveaux services serait établi entre Amos et Siseo, dans la province de Québec, couvrant une distance de 42 milles. Le second service serait établi dans les Territoires du Nord-Ouest, à partir de la Rivière la Paix jusqu'à Vermilion.

Le rapport démontre qu'il y a actuellement 500 avions en service au Canada tandis que le nombre des pilotes est de 717, dont 403 sont des pilotes commerciaux. Il y a 72 aéroports au Canada. Les avions ont couvert une distance de 15,800 milles dans le service Montréal-Albany et l'efficacité du service a été jugée parfaite.

Les avions des Canadian Airways Limited, de Montréal, qui transportent beaucoup de courrier postal, ont couvert une distance de 176,524 milles, transportant 691 passagers et l'efficacité de ce service est jugée comme étant presque parfaite. Cette compagnie fait les services entre Montréal, Toronto et Détroit; Montréal, Saint-Jean et Moncton; Montréal et Québec; Ottawa, Montréal et Rimouski.

Les Western Canada Airways ont cependant couvert une distance plus grande en parcourant 413,013 milles et en transportant 5,504 passagers et 316,898 livres de bagages, de même que 76,572 livres de courrier.

Le rapport indique qu'il y a 21 clubs d'avionnettes dans le Canada.

Voyage du "Graf Zeppelin"

Friedrichshafen, Allemagne, 11, (S. P. A.) — Le Graf Zeppelin, sous le commandement du Dr Hugo Eckener, est parti à minuit hier pour la Hollande avec des passagers et du courrier aérien. C'est le cent cinquantième voyage que fait le grand dirigeable, Graf Zeppelin.

Chez Dupuis C'est moins cher

C'est un fait, l'argent est rare et chacun cherche à avoir des marchandises durables tout en payant moins cher. C'est pourquoi des centaines de milliers de clients se servent du CATALOGUE DUPUIS pour leurs commandes postales. Ils savent que chez Dupuis, ils sont protégés par notre garantie. Faites vos achats d'hiver chez Dupuis et payez moins cher.

Achetez chez Dupuis ce que vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand local.

ÉPARGNEZ 5%

Nous accordons en outre un escompte privilégié de 5% aux membres de l'U.C.C. POUR TOUTE COMMANDE DE \$25 et plus. Envoyez le plein montant et votre carte de membre et vous recevrez votre bon d'escompte avec vos factures.

Comptoir Postal Dupuis Frères
Montréal.